

84e rapport annuel

# Exercice 2007





**84<sup>e</sup> rapport annuel**

# Exercice 2007



Les Retraites Populaires, dont le siège est à Lausanne, gèrent la Caisse intercommunale de pensions.



# Sommaire

5	<b>Conseil d'administration</b>
7	<b>Rapport d'activité</b>
7	Message du président
8	Effectifs
9	Bilan – chiffres clés
16	Compte d'exploitation – chiffres clés
21	<b>Bilan au 31 décembre</b>
22	<b>Compte d'exploitation</b>
24	<b>Annexes aux comptes</b>
24	1. Bases et organisation
26	2. Membres actifs et pensionnés
28	3. Nature de l'application du but
29	4. Principes d'évaluation et présentation des comptes
30	5. Couverture des risques
34	6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements
40	7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation
42	8. Demandes de l'autorité de surveillance
42	9. Autres informations relatives à la situation financière
42	10. Evénements postérieurs à la date du bilan
43	<b>Assemblée des délégués</b>
43	Ordre du jour de l'Assemblée annuelle des délégués
44	Rapport de l'Organe de contrôle
45	Rapport de la Commission des comptes
46	<b>Inventaires</b>
46	Liste des immeubles par district
47	Liste des employeurs - communes, services et institutions
52	<b>Appendices</b>
52	Prestations mensuelles en cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2008 (plan ordinaire)
54	Âge des assurés du plan de base à l'entrée dans la CIP (rachat compris)
55	Âge des assurés du plan de base au 1 <sup>er</sup> janvier 2008
56	Âge de la retraite



# Conseil d'administration

Composition au 1<sup>er</sup> janvier 2008

## Président

Claude Recordon\*, syndic, Orbe

## Vice-président

Dominique Kaser\*\*, boursier communal, Puidoux

## Secrétaire (hors Conseil)

Francis Hostettler, secrétaire municipal retraité, Yvonand

## Secrétaire suppléant (hors Conseil)

Olivier Berthoud, directeur adjoint, Vufflens-la-Ville

## Représentante de l'État

Monique Mischler, Lausanne

## Membres

Etienne Poget\*\*, préposé au contrôle des habitants, Nyon

Laurent Ballif\*, syndic et député, Vevey

Daniel Belotti\*, syndic, Rolle

## Suppléants

Didier Tenthorey\*\*, adjoint administratif du service de la sécurité sociale, Yverdon-les-Bains  
(siège ad interim au Conseil depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007)

Christian Monod\*\*, secrétaire municipal, Jouxens-Mézery

Jean-Pierre Pernet\*\*, chef du personnel, Montreux

Philippe Gander\*, municipal, Lucens

Frédéric Borloz\*, syndic, Aigle

Claude Uldry\*, municipal, Nyon

\* représentant des employeurs

\*\* représentant des assurés



# Rapport d'activité

## Message du président

2007 aura été marquée par la suite des travaux de la Commission de révision des Statuts. Lors de notre Assemblée extraordinaire des délégués du 14 novembre dernier, vous avez accepté les propositions de modifications qui vous étaient soumises et je m'en réjouis.

Pour arriver à ce résultat, je me plais à relever, à nouveau, l'excellent travail de la dite Commission qui n'a pas ménagé sa peine, parfaitement conseillée et soutenue par la gérante. Je constate avec satisfaction que les séances de présentations de nos propositions qui ont été organisées dans le Canton, et qui ont d'ailleurs été bien suivies par les délégués, ont permis d'établir un dialogue constructif afin d'aboutir à l'objectif fixé.

Sur un plan plus général, 2007 aura aussi révélé les limites de la politique de l'argent facile et de la poursuite d'un profit immédiat pratiquées par certains établissements sur les marchés financiers. Faisant fi des règles du bon sens et des principes de gouvernance élémentaires, ils ont créé les bases de ce qui est devenu une crise boursière mondiale et déstabilisé le système financier.

Cette crise financière a des effets à la fois directs et indirects. Elle touche tout d'abord immédiatement ceux qui ont investi dans les fonds pourris des subprimes, ceci n'étant finalement qu'un retour logique des choses, propre au fonctionnement du système. Mais plus regrettable reste que la crise, s'étant étendue aux marchés boursiers mondiaux et relayée par un climat de perte de confiance, touche au final tout le monde de manière indirecte.

Espérons que les responsables à l'origine de cette dérive et de ces pertes aussi colossales qu'indécents soient punis et que les leçons de ces dérapages soient tirées afin d'améliorer le système financier.

La CIP, n'a pas été directement touchée par cette crise, mais a subi les effets indirects résultant de la baisse générale des marchés ; cela se traduit par un résultat pour l'exercice 2007 en deçà des prévisions faites en début d'année. La performance globale brute se situe à 3,76% contre 7,21% en 2006. Néanmoins ces résultats peuvent être considérés comme bons, dans ce contexte agité, puisque le taux de performance global brut est supérieur, tout comme 2006, aux indices de référence du marché.

Précisons également que la réserve de fluctuation de valeurs (RFV) a pu être maintenue au maximum de l'objectif fixé, compte tenu d'une attribution de CHF 8.5 mios (voir point 6.3 des comptes annuels). Le compte d'exploitation a présenté, avant attribution/prélèvement à la RFV et aux fonds libres, un résultat négatif de CHF 17.4 mios. Ces deux éléments, soit au total CHF 25.9 mios ont été prélevés des fonds libres, lesquels présentent toujours à fin 2007 un solde positif de CHF 11.1 mios.

Le taux de couverture a quant à lui été ramené de 82,95% au 31 décembre 2006 à 81,73% au 31 décembre 2007. Une partie de cette baisse s'explique par un taux de performance net de 3,09%, inférieur aux besoins techniques (taux technique de 3,5% + 0,5% afin de prévenir les effets de l'augmentation de la longévité). En outre, les changements apportés aux Statuts, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008, ont conduit à une baisse de 0,24% du degré de couverture (point 5.7 des annexes aux comptes). Dans un premier temps, les dispositions transitoires, destinées à garantir les droits acquis des assurés présents au 31 décembre 2007, sont la cause de cette diminution. Elle sera cependant compensée à long terme par les effets résultant de l'augmentation de la durée d'assurance nécessaire à l'obtention des pleins droits.

J'espère que ces résultats permettront de rassurer les plus inquiets d'entre vous et tiens à préciser que le Conseil et la gérante restent très vigilants. Une attention toute particulière est portée au choix des investissements qui sont effectués sur la base de critères éthiques et de gouvernance d'entreprise. Ainsi, nous poursuivrons notre politique de placements prudente et rigoureuse qui, visant un rendement à long terme par la diversification des placements, nous met à l'abri du risque directement lié à des placements purement spéculatifs. Malheureusement il faut être conscient que les dérives de certains acteurs sur les marchés boursiers peuvent par simple répercussion nous causer des revers. Mais à ce jour nous n'avons pas identifié de risques particuliers en relation avec ces événements.

Je tiens encore à remercier mes collègues du Conseil d'administration et notre secrétaire pour leur excellent travail et la pertinence de leurs interventions, sans oublier, bien sûr, toute l'équipe des Retraites Populaires qui est toujours de bon conseil et qui nous aide à garder le bon cap pendant ces périodes troublées.

*Claude Recordon, président*

## Effectifs

### Employeurs

Sept nouveaux employeurs se sont affiliés en 2007, conformément à l'art. 4 des Statuts, à savoir :

- Commune de Moiry
- Commune de Vaux-sur-Morges
- Commune de Peyres-Possens
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants, Lausanne
- Triage forestier du Jorat
- Triage forestier intercommunal de la Menthue
- Association Sécurité Riviera, Vevey

Les établissements scolaires de La Sarraz et environs et d'Ormonts-Leysin ont dénoncé leur contrat pour le 31 décembre 2007, en application de l'article 11 des Statuts.

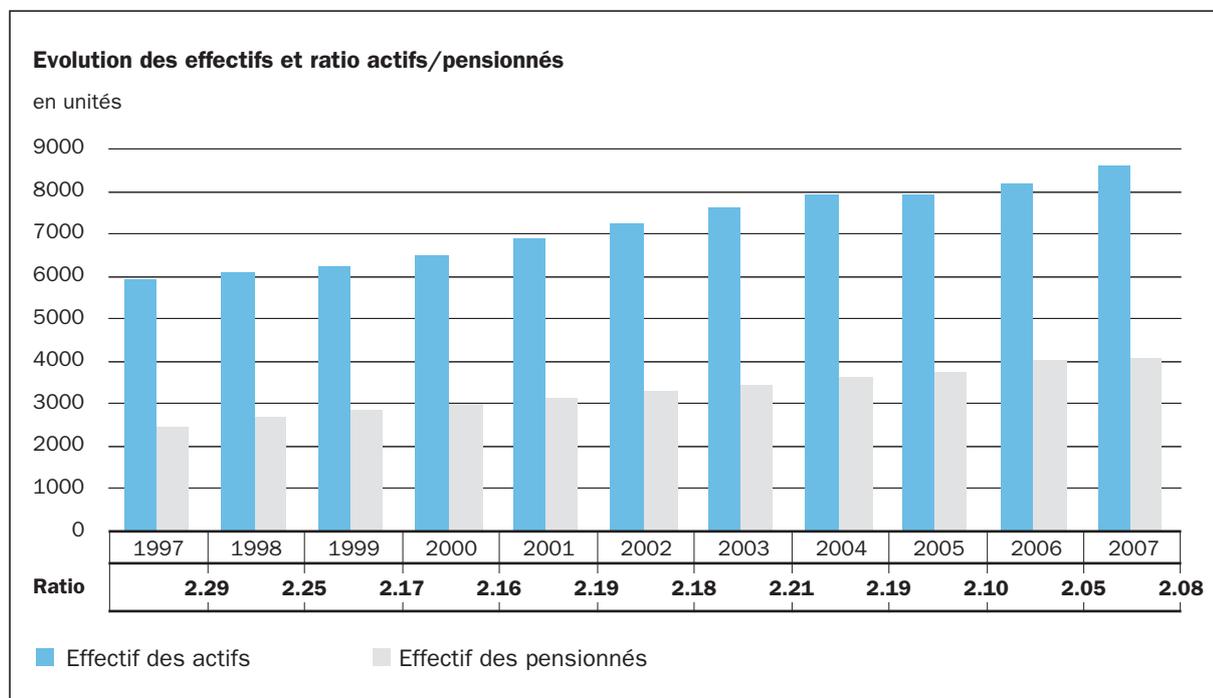
### Actifs

Pour 2007, nous enregistrons une augmentation nette de l'effectif de 394 unités portant l'effectif global à 8'618 assurés au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (dont 46 au plan risques et 493 au plan minimum LPP).

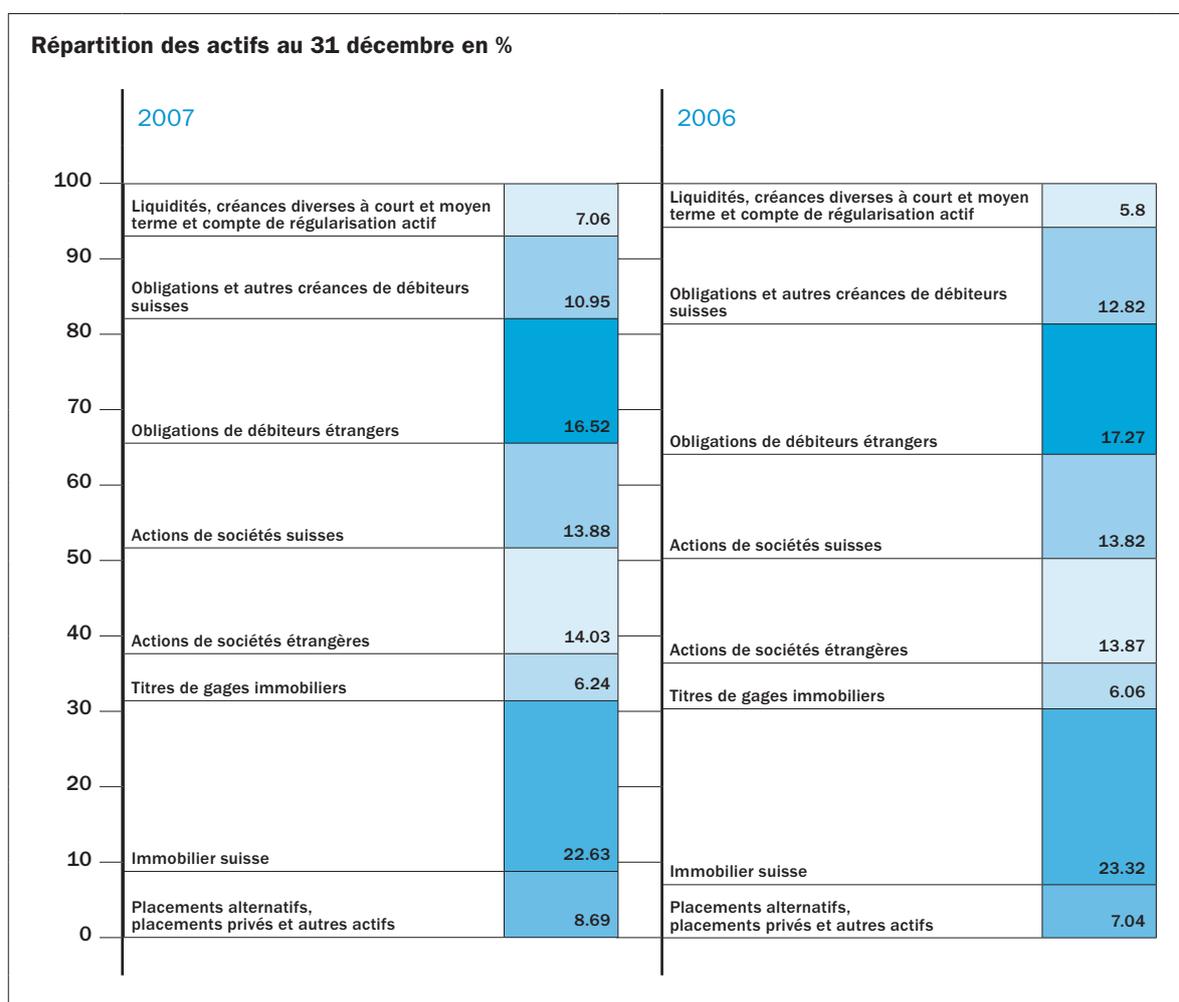
Nous relevons que l'âge moyen des assurés se situe à 45 ans et 6 mois, alors qu'il était de 45 ans et 7 mois lors de l'exercice précédent. Dans les appendices vous trouverez des indications détaillées relatives aux structures d'âges.

### Pensionnés

L'effectif des pensionnés est quant à lui en augmentation de 122 unités. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'effectif global est à 4'143 pensionnés (dont 17 au plan minimum LPP). Une page détaillée se trouve dans les annexes aux comptes.



## Bilan - chiffres clés



## Placements

Les articles 50ss de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) définissent les limites de placements pour les institutions de prévoyance. Ces normes visent à garantir la sécurité des placements, un rendement raisonnable, une répartition appropriée des risques et la couverture des besoins prévisibles de liquidités.

En matière de loyauté, la gérante et la CIP ont pris diverses mesures en application des articles 48f ss OPP2 et du code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle, auquel elles ont adhéré en 1997. Ces mesures visent à s'assurer que les collaborateurs, ainsi que les tiers gérants respectent les règles établies en matière de loyauté dans la gestion de fortune. C'est dans ce cadre que les critères de sélection des gestionnaires externes ont été revus au cours de l'année 2007 ; tous respectent les règles édictées.

## **Liquidités**

Les montants disponibles pour les placements et les prestations sont gérés auprès de PostFinance et des banques. Cette politique très conservatrice permet d'avoir des disponibilités à 48h au maximum.

Afin de dynamiser la trésorerie, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été poursuivis en 2007.

La rentabilité s'est nettement améliorée en 2007 par rapport à l'exercice précédent.

## **Créances diverses à court et moyen terme**

Ce poste comprend les créances à moins d'une année.

## **Obligations et autres créances de débiteurs suisses**

Ce poste comprend principalement les obligations cotées de débiteurs suisses, les prêts directs aux collectivités publiques, ainsi que des placements collectifs.

Au cours de l'année 2007, l'économie suisse a connu une croissance très dynamique. Le premier semestre est caractérisé par une forte hausse des taux d'intérêts qui a été suivie sur la deuxième partie de l'année par une baisse due à la crise des crédits hypothécaires aux Etats-Unis. Nous avons assisté à une crise des liquidités importante, ce qui a entraîné une augmentation du coût de refinancement des débiteurs de type «entreprises». La BNS a procédé à une augmentation de ses taux directeurs à trois reprises portant sa cible de 2,25% à 2,75%.

Dans ce contexte de bas niveau des taux d'intérêts en comparaison historique et malgré une stratégie à caractère très défensif, le portefeuille n'a pas permis de dégager de rendement sur l'année 2007.

Pour l'année 2008, le processus de diversification et de renforcement du suivi de la gestion externe sera poursuivi. Les critères d'investissements seront également affinés.

## **Obligations de débiteurs étrangers**

Le portefeuille est composé de 32 placements collectifs confiés à 15 gestionnaires différents.

Après un premier semestre 2007 marqué par une forte hausse des taux d'intérêts sur les principaux marchés obligataires, la deuxième partie de l'année a été touchée par la baisse des taux due à la crise des crédits liés au risque hypothécaire américain et à la crise de liquidités qui s'en est suivie. L'année 2007 restera de manière générale comme l'année de la hausse de la perception du risque et du retour de la volatilité sur tous les marchés après trois années de compression intense des primes de risque.

En ce qui concerne les devises, le dollar américain et la livre sterling ont fortement reculé, surtout sur le deuxième semestre. Par contre l'euro, principale monnaie du portefeuille, s'est apprécié contre le franc suisse. A relever les plus hauts niveaux historiques atteints par l'euro contre le franc suisse (1.6828) et contre le dollar (1.4967).

Dans cet environnement très volatil et caractérisé par une forte baisse du dollar, le portefeuille a connu une faible rentabilité.

En 2008, l'accent sera mis sur le renforcement du suivi de la gestion externe ainsi que sur la poursuite de la recherche de gestionnaires externes offrant une réelle diversification.

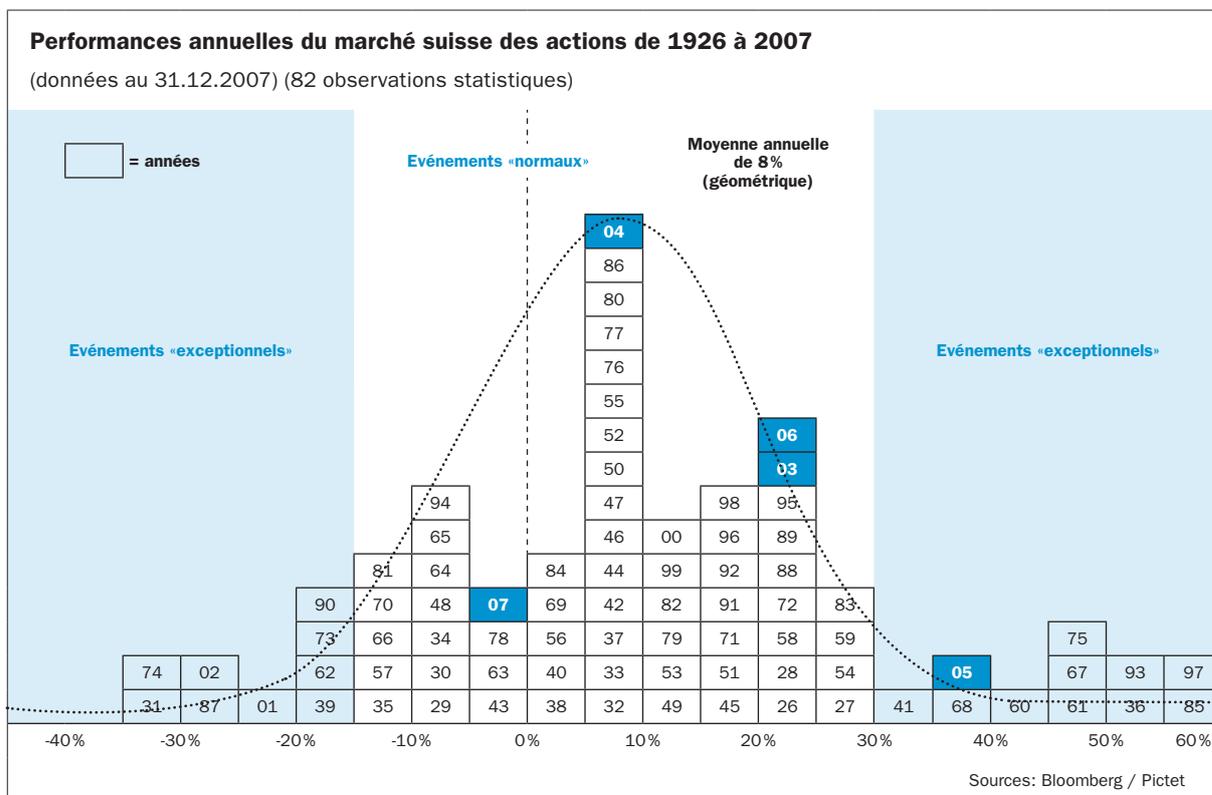
### Actions de sociétés suisses

Ce poste comprend les actions de sociétés suisses cotées et non cotées, ainsi que des placements collectifs.

Après un nouveau record historique enregistré au mois de juin, le marché suisse a suivi l'évolution des marchés internationaux lors de la correction qui a débuté au mois de juillet. Cette forte baisse a été provoquée par la crise des crédits hypothécaires aux Etats-Unis, amenant bon nombre d'incertitudes principalement dans le secteur bancaire qui a fortement et de manière négative impacté l'évolution de l'indice SMI. Ainsi, le marché suisse des actions a clôturé l'exercice 2007 à un niveau quasiment inchangé par rapport à l'année précédente.

Les différents segments du marché n'ont toutefois pas évolué dans les mêmes proportions. En effet, les titres des grandes valeurs (blue chips) ont évolué négativement de -1,40%, alors que l'évolution des autres titres composant le marché suisse s'élève à +8,41%. Cette différence marquée des performances a déjà été observée ces dernières années. Pour rappel, les grandes valeurs totalisent environ 84% de la capitalisation totale pour seulement 20 titres sur 226 que compte l'indice, ce qui explique ce résultat final.

Comme le montre le graphique ci-dessous, cette année de consolidation suit quatre années de fortes hausses consécutives comparée aux performances de ces 82 dernières années.



Après l'année 2005 et plus particulièrement l'année 2006, pendant lesquelles les ventes ont été réalisées au fur et à mesure de la progression du marché conformément à l'allocation des actifs, l'année 2007 se résume par une activité acheteuse nette, principalement suite à la forte baisse des marchés.

Pour l'année 2008, un environnement très volatil est attendu. Dès lors, une stratégie prudente de réinvestissements restera d'actualité lors de corrections.

### Actions de sociétés étrangères

Ce poste comprend les actions de sociétés étrangères cotées. Le portefeuille est composé de 37 placements collectifs confiés à 13 gestionnaires différents.

L'année écoulée s'est caractérisée par de grandes fluctuations dans les marchés boursiers. En effet, des plus hauts historiques ont été réalisés durant l'année sur l'Europe, les Etats-Unis et les pays émergents suivis par de fortes baisses notamment durant l'été et au mois de novembre. C'est la crise des crédits hypothécaires aux Etats-Unis et la forte implication de nombreuses institutions financières qui ont suscité un bon nombre d'interrogations dans les milieux boursiers.

Après les années 2005 et plus particulièrement 2006, pendant lesquelles les ventes ont été réalisées au fur et à mesure de la progression du marché conformément à l'allocation des actifs, l'année 2007 se résume par une activité acheteuse nette, principalement suite à la forte baisse des marchés.

Pour l'année 2008, un environnement très volatil est attendu. Dès lors, une stratégie prudente de réinvestissements restera d'actualité lors de corrections.

### Titres de gages immobiliers

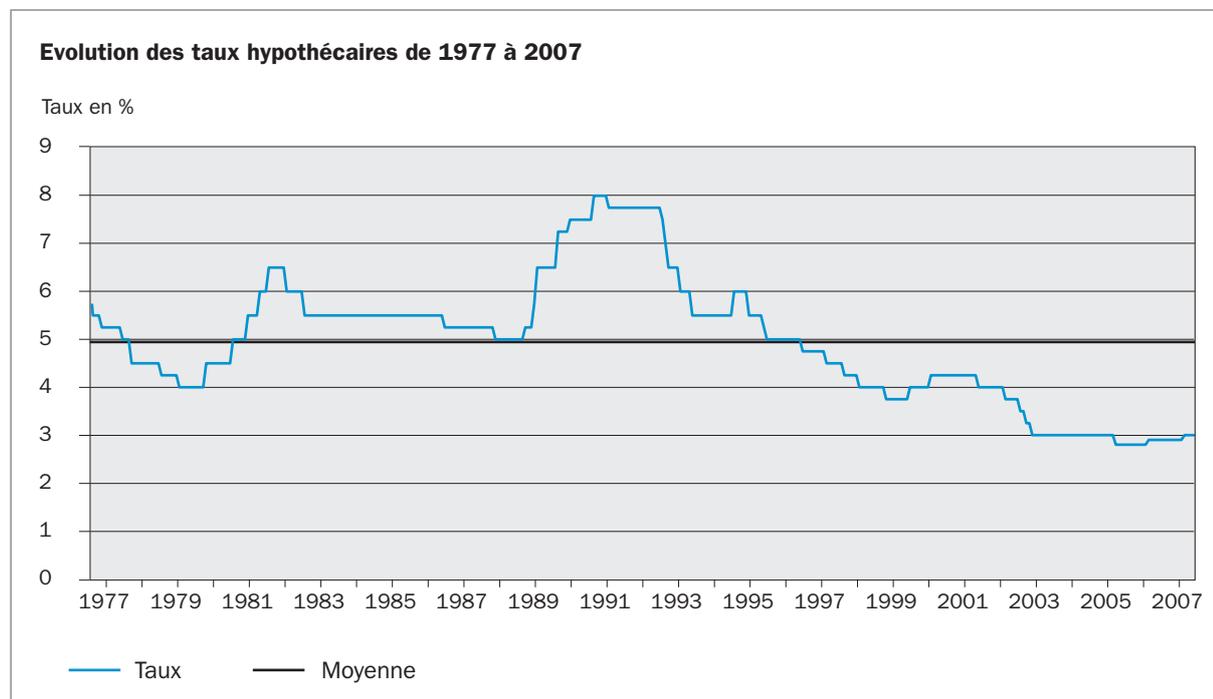
Ce poste comprend les prêts hypothécaires gérés en direct et les placements collectifs similaires.

Le faible niveau des taux d'intérêts a engendré une rentabilité basse sur le portefeuille en 2007. La performance est néanmoins conforme à celle du marché. La tendance des taux est haussière présageant ainsi une potentielle amélioration du rendement pour le prochain exercice.

La concurrence entre les établissements prêteurs est toujours très vive.

Le portefeuille de la CIP ne connaît pas de problèmes importants liés au risque. La politique prudente de notre institution commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à ses contacts de proximité.

En 2008, un effort sera entrepris pour mieux faire connaître les prestations en la matière et ceci par des actions ponctuelles, dont principalement notre participation pour la troisième année consécutive à Habitat & Jardin.



## Immobilier suisse

Au 31 décembre 2007, la CIP est propriétaire de 88 immeubles. Ceux-ci abritent 1'795 appartements, 22'071 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales et 2'315 places de parc et garages.

	<b>2007</b> <b>CHF</b>	<b>2006</b> <b>CHF</b>
<b>Immobilier direct</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>483'758'459.09</b>	<b>452'061'671.10</b>
<b>Acquisitions en 2007:</b>		
Rousseau 5, Vevey (15.07.2007)	5'056'423.15	
Croix-Blanche 7-9, 19-21, 47-49, Epalinges (01.10.2007)	16'244'090.00	
<b>Acquisition en 2006:</b>		
Croix-Blanche 11, Epalinges (partie parcelle 17 m2)		6'639.90
<b>Construction terminée en 2007:</b>		
Grandes-Rayes 43, Payerne (01.07.2007)	3'225'000.00	
<b>Constructions terminées en 2006:</b>		
Laurelles 1-3-5, Cossonay (01.03.2006)	142'250.90	13'700'000.00
Jura 26 A-B/28, Chavornay (01.05./01.06.2006)	242'927.10	7'650'000.00
Evian 27, Aigle (01.09.2006)		3'633'300.00
<b>Travaux à plus-value lors de rénovations:</b>		
Lors de rénovations d'immeubles et de réfections d'appartements	437'870.75	1'293'398.55
Croix-Blanche 11, Epalinges (agrandissement magasin Migros/2006)		2'912'000.00
<b>Ventes:</b>		
World Trade Center, Lausanne (15.06.2007)		
Aux Prés-de-Bamps, Forel (15.11.2007)		
Moulins 11, Vevey (15.11.2007)		
Total des ventes	-42'357'365.79	
<b>Adaptation du prix de revient:</b>		
World Trade Center, Lausanne (octroi servitude)	-3'600.00	-3'600.00
Forêt 2 et 6, Ecublens (octroi servitude)		-1'000.00
<b>Non réalisé:</b>		
Gain en capital brut	1'983'165.09	2'506'049.54
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>468'729'220.29</b>	<b>483'758'459.09</b>
<b>Immobilier direct, investissements en cours</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>596'816.58</b>	<b>16'069'249.50</b>
Travaux	10'640'802.15	13'459'410.33
Consolidations	-4'631'436.83	-27'942'201.40
Transfert aux comptes entretien et grosses réparations des immeubles	-385'293.90	-989'641.85
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>6'220'888.00</b>	<b>596'816.58</b>
<b>Immobilier direct, investissements non traditionnels</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0.00</b>	<b>4'000'000.00</b>
La Gracieuse, Lonay (vente de la participation)	0.00	-4'000'000.00
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Placements collectifs</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>950'000.00</b>	<b>880'000.00</b>
Mouvements de l'année		
Acquisition parts Société Coopérative d'Habitation, Lausanne	540'000.00	
Acquisition parts Procimmo Swiss Commercial Fund	7'900'000.00	
Acquisition parts Société Coopérative Bel-Automne, Romanel-sur-Lausanne		70'000.00
Gain en capital brut	158'000.00	
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>9'548'000.00</b>	<b>950'000.00</b>
<b>Correctif d'actif</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>-2'062'344.82</b>	<b>-3'835'790.58</b>
Attribution de l'année 2007	-22'841.38	
Dissolution de l'année 2006		1'773'445.76
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>-2'085'186.20</b>	<b>-2'062'344.82</b>
Le correctif d'actif est passé de CHF 2'062'344.82 à CHF 2'085'186.20. Il concerne uniquement les immeubles subventionnés.		
<b>Immobilier suisse au 31 décembre</b>	<b>482'412'922.09</b>	<b>483'242'930.85</b>
Immobilier direct	474'950'108.29	484'355'275.67
Placements collectifs	9'548'000.00	950'000.00
Correctif d'actif	-2'085'186.20	-2'062'344.82

## Placements alternatifs

Ce poste comprend les fonds de fonds gérés de façon non traditionnelle, contrairement aux investissements faits dans les actions et les obligations.

L'année 2007 fut bonne pour les placements alternatifs malgré les difficultés rencontrées lors du second semestre. En effet, l'année a été divisée en deux périodes quant aux performances. Alors que durant le premier semestre tous les mois ont été positifs, le second a connu une plus grande volatilité.

Depuis la création du portefeuille à fin juillet 2002, la performance reste conforme aux attentes grâce à une sélection et un suivi rigoureux de nos gestionnaires.

A noter que la volatilité, en augmentation depuis quatre ans, reste plus basse qu'attendue grâce à une bonne diversification du portefeuille.

Années	Performances annuelles	Performances annualisées	Volatilités annualisées
2002 (depuis le 31 juillet)	1.06%	N/A*	N/A*
2003	9.64%	N/A*	N/A*
2004	4.60%	6.29%	2.58%
2005	3.89%	5.56%	3.12%
2006	6.54%	5.84%	3.37%
2007	5.76%	5.86%	3.61%

\* N/A = non applicable

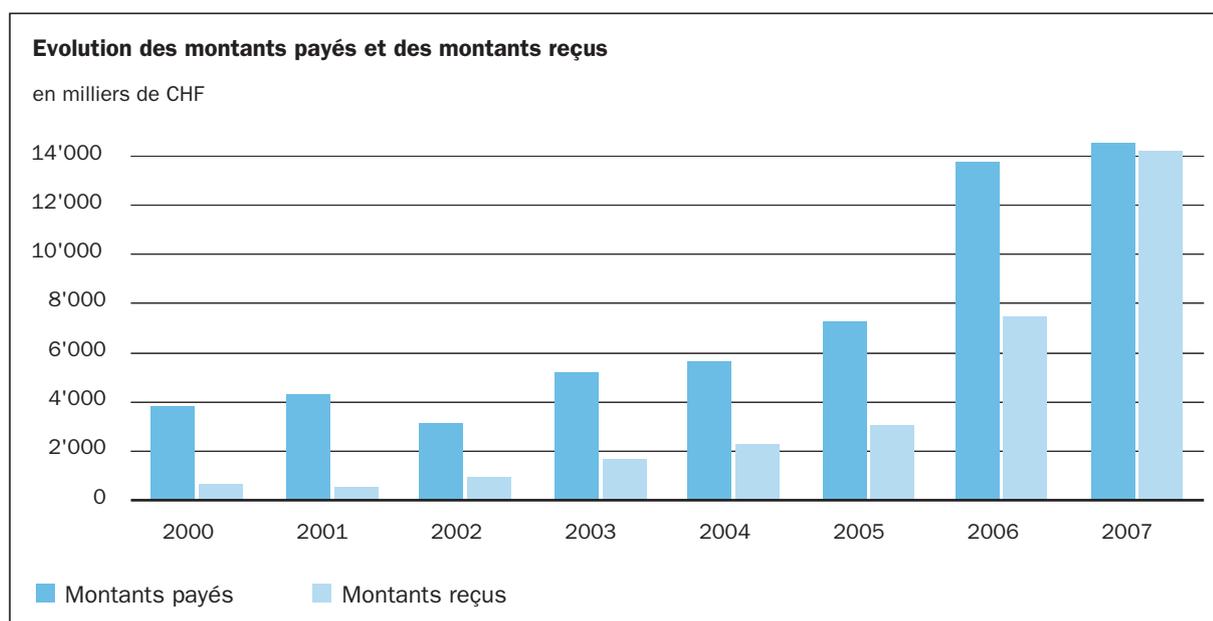
## Placements privés

Ce poste comprend les fonds et les fonds de fonds actifs dans les placements privés.

Globalement, le bilan pour 2007 est positif grâce aux éléments suivants :

- L'environnement a été, comme en 2006, favorable pour les cessions des sociétés, ce qui a permis d'obtenir de bonnes performances.
- Les levées de fonds et les montants investis dans l'industrie se situent à des niveaux similaires à ceux de 2006. Les investisseurs n'ont ainsi pas perdu confiance dans cette classe d'actifs.
- En été 2007, une réévaluation des risques a été effectuée. Celle-ci s'est traduite par une diminution de l'utilisation du crédit.

A noter que pour cette classe d'actifs, un degré de sélectivité élevé est indispensable en raison de l'écart important entre les performances des gestionnaires. La réputation de ceux-ci, leur niveau d'expérience ainsi que leurs performances historiques réalisées restent les facteurs clés de succès. En conséquence, seul 10% des dossiers reçus sont finalement retenus en moyenne. Cette politique sera maintenue. Le graphique ci-après illustre l'augmentation croissante des montants reçus par rapport à ceux payés.



## Matières premières

Des investissements dans les matières premières ont été réalisés pour la première fois cette année par le biais de cinq fonds spécialisés.

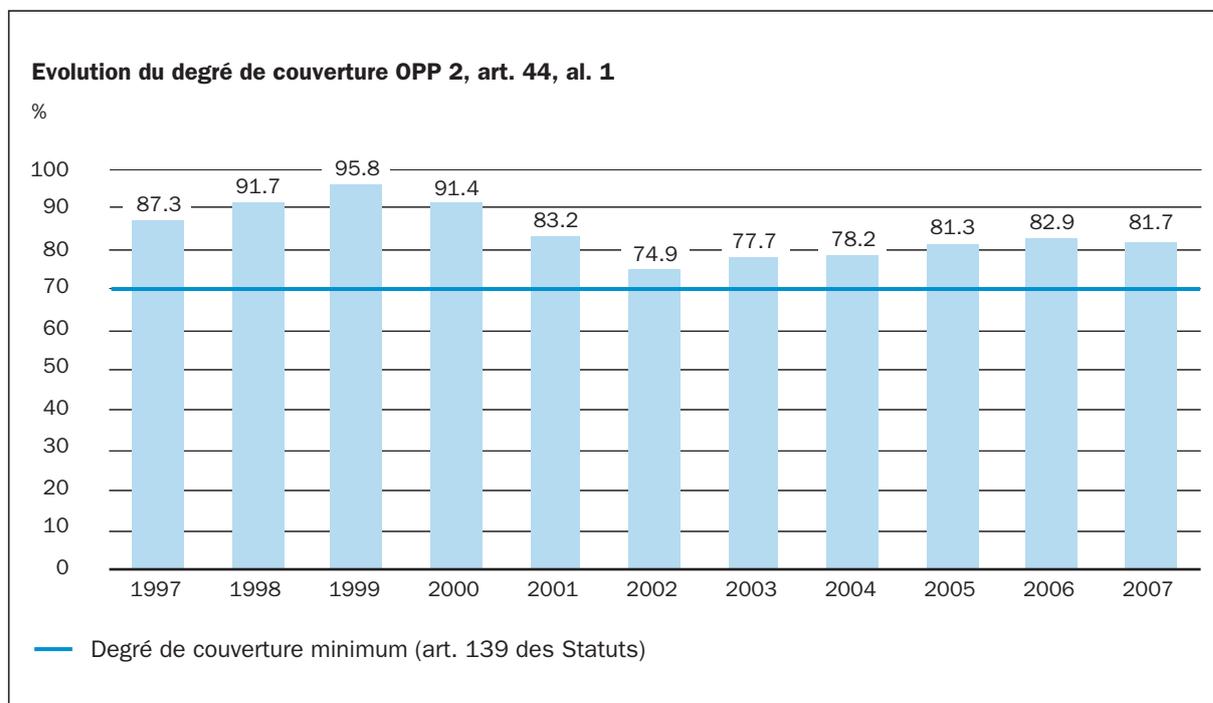
L'année a été marquée par la hausse spectaculaire des prix des matières premières à partir de mi-août 2007. Le pétrole a frôlé la barre des USD 100 le baril en novembre, l'or a également établi un nouveau record en s'approchant des USD 850 l'once et les prix de certaines matières agricoles ont atteint des niveaux encore jamais vus.

Etant donné le niveau élevé des prix des matières premières, l'intégralité du portefeuille a été vendu en novembre, dégageant un bénéfice substantiel.

Seule une correction importante du marché nous convaincra de revenir sur cette classe d'actifs intéressante en termes de diversification.

## Capitaux de prévoyance

Les capitaux de prévoyance couvrant l'ensemble des engagements en faveur des assurés actifs et pensionnés figurent au passif du bilan. La CIP pratique un système financier dit « mixte » entre capitalisation et répartition. Elle est autorisée, selon l'article 139 des Statuts, à porter la part non capitalisée de ses engagements en déduction des capitaux de prévoyance.

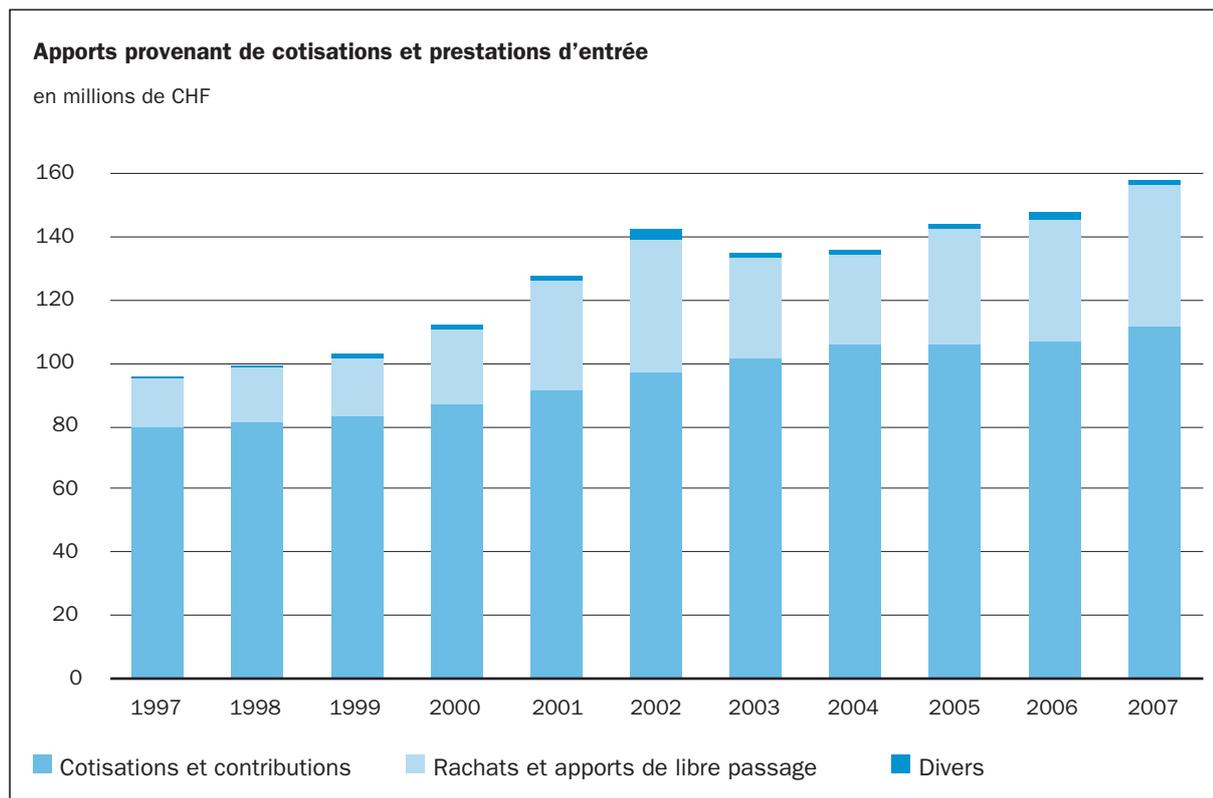


## Compte d'exploitation - chiffres clés

### Ressources

Au cours de l'année 2007, les ressources ont augmenté de CHF 10.6 millions. Cette différence provient principalement des cotisations et contributions (CHF 5.1 millions) et des rachats et apports de libre passage (CHF 6.4 millions). Les apports ordinaires et les remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement sont en légère diminution (-CHF 0.9 millions).

L'augmentation constatée sur les cotisations et contributions résulte essentiellement des augmentations statutaires accordées aux assurés. L'adaptation au renchérissement a été très faible ces dernières années et n'a, par conséquent, que peu influencé les traitements cotisants.

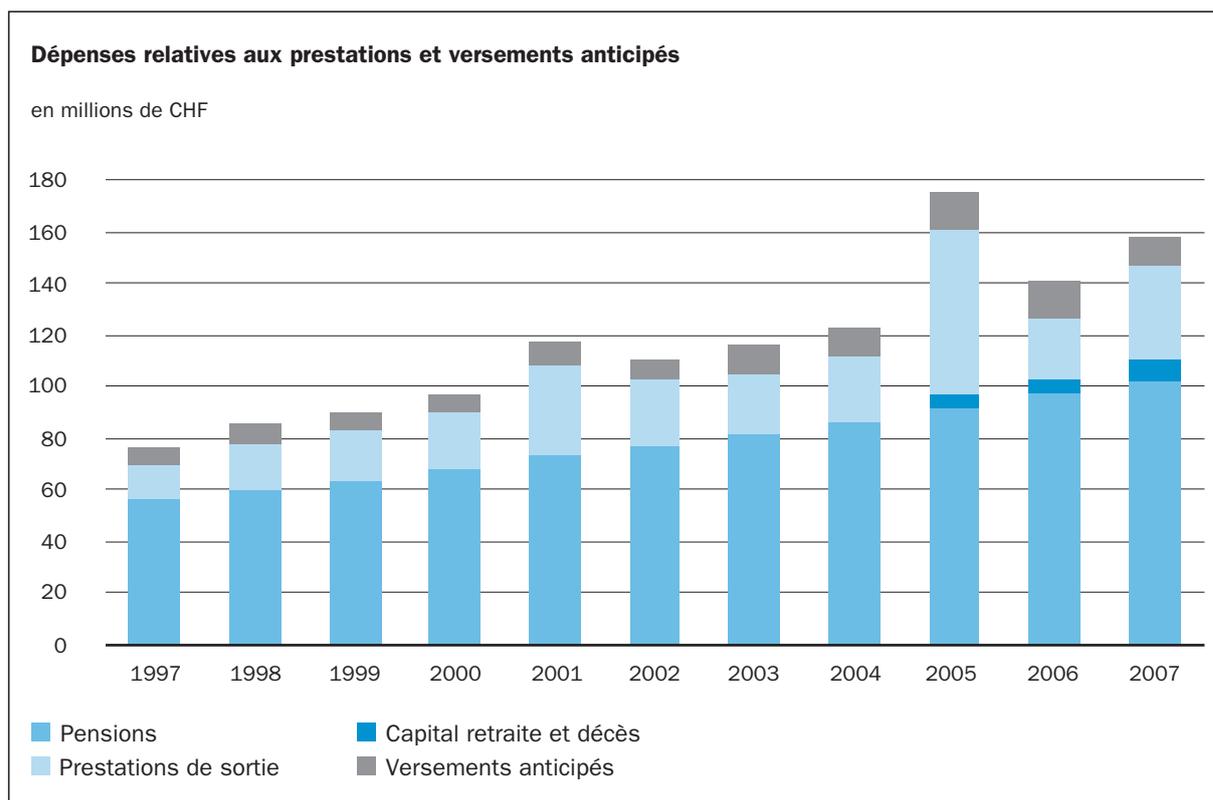


## Prestations

Au cours de 2007, les prestations ont augmenté de CHF 17 millions.

Pour les prestations de sortie, nous constatons une augmentation de CHF 12.4 millions due en partie à un accroissement du nombre d'assurés démissionnaires. Les versements anticipés pour l'acquisition d'un logement en propriété et ceux entraînés par un divorce sont en légère diminution (-CHF 4 millions). Il convient de rappeler que ces versements n'exercent aucune influence sur l'équilibre de la CIP puisqu'ils sont assortis d'une réduction des droits des assurés concernés.

Les pensions ont augmenté de CHF 4.6 millions. Cet accroissement s'inscrit dans la tendance observée ces dernières années. Les prestations en capital (retraite et au décès) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 continuent de progresser.



## Performance brute des classes d'actifs

Les principaux taux de performances sont les suivants :

	CIP	Indices de références
Liquidités et créances diverses à court terme et moyen terme	2.21%	2.41%
Obligations et autres créances de débiteurs suisses	0.90%	- 0.27%
Obligations de débiteurs étrangers	1.85%	1.52%
Actions de sociétés suisses	0.42%	- 0.05%
Actions de sociétés étrangères	1.05%	1.12%
Titres de gages immobiliers	3.26%	3.12%
Immobilier suisse	8.73%	7.03%
Placements alternatifs	5.95%	6.80%
Placements privés	21.23%	11.58%
Matières premières	16.57%	21.18%

De manière générale, les performances des classes d'actifs sont conformes à celles des indices de marché.

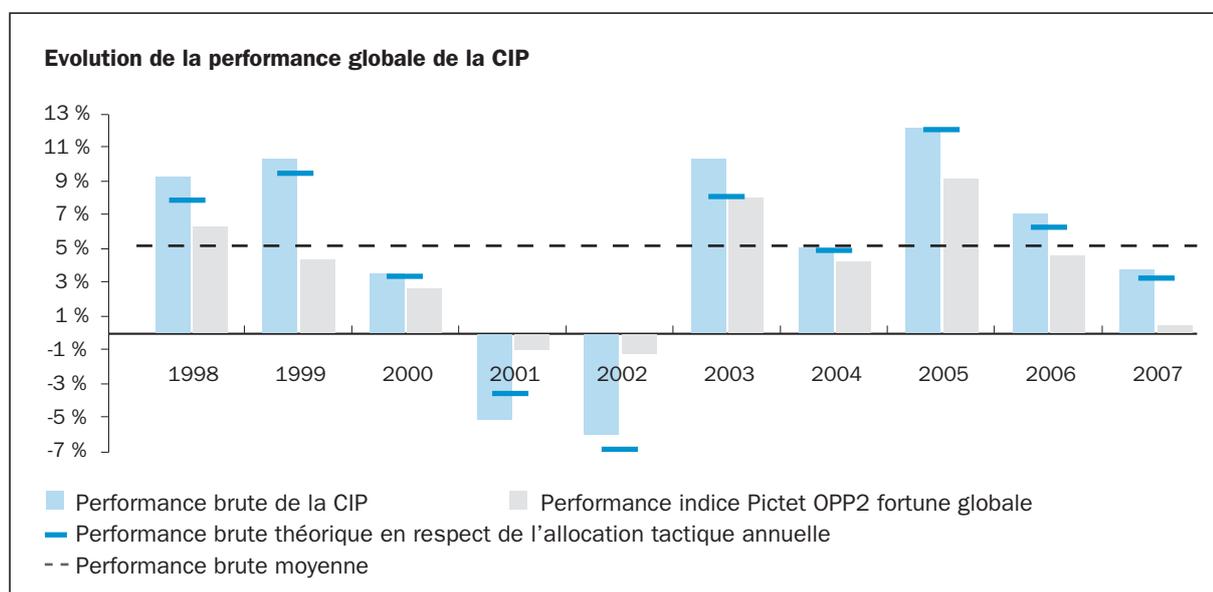
## Performance globale de la CIP

Le calcul de la performance globale permet au Conseil d'administration de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. Afin d'en garantir l'objectivité, l'évaluation a été effectuée par Coninco à Vevey sur la base des comptes audités. Cette méthode est elle-même attestée par une fiduciaire indépendante depuis 2001. La pertinence des résultats fournis est toutefois contrôlée par la CIP sous l'angle financier et comptable.

en%	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Performance brute	9.36	10.42	3.65	-5.03	-5.97	10.36	5.14	12.27	7.21	3.76	5.11
* Performance théorique	7.89	9.49	3.40	-3.54	-6.82	8.07	4.90	12.04	6.27	3.21	4.49
Indice Pictet OPP2 Fortune globale	6.43	4.48	2.74	-0.94	-1.16	8.12	4.34	9.31	4.66	0.44	3.84

\* Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement selon l'allocation tactique définie par le Conseil pour la fin de l'année.

Selon les informations à disposition à ce jour, la performance de la CIP se compare favorablement à la moyenne des caisses de pensions suisses.

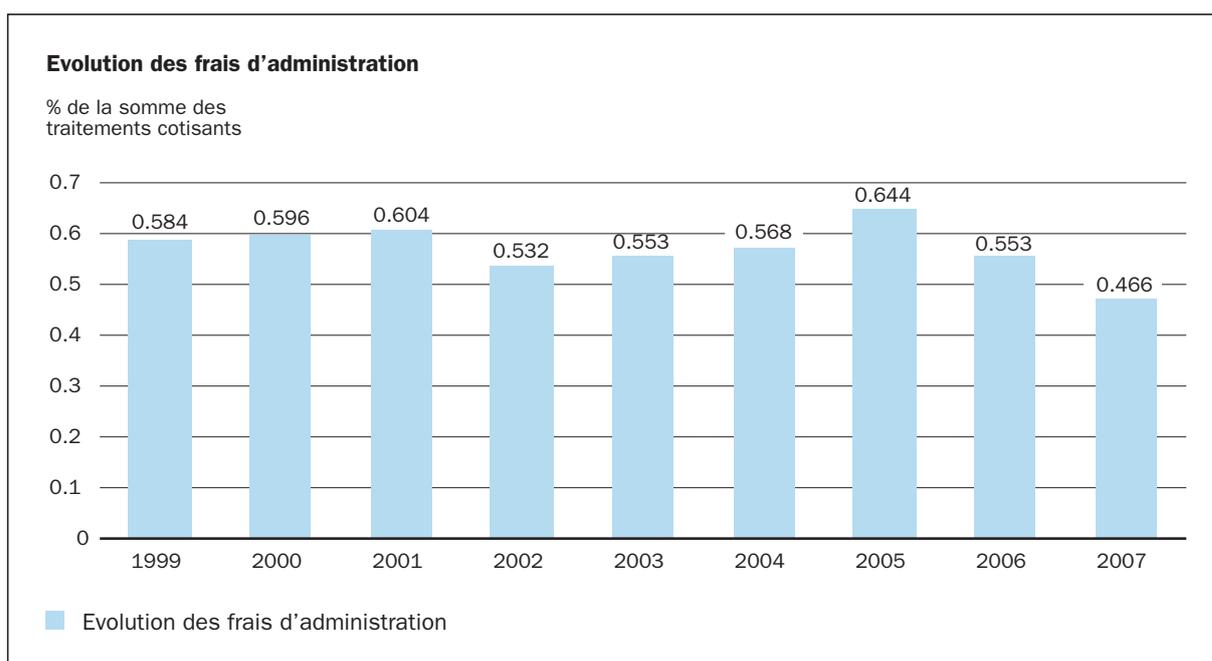


## Frais d'administration

La facturation des Retraites Populaires pour la gestion de la CIP tient compte d'un forfait administratif par assuré et pensionné d'une part, et de commissions relatives à la gestion des divers placements d'autre part. Ces commissions sont directement imputées comme charges desdits placements. Cette méthode correspond aux normes du marché et permet une meilleure comparaison avec ce dernier, tout en étant plus simple et plus transparente.

Pour déterminer les frais d'administration, on additionne les frais directs et les frais de la gestion des dossiers. Les frais d'administration ci-après sont exprimés en pour-cent de la somme des traitements cotisants.

En 2007, Les Retraites Populaires ont procédé à une nouvelle restitution de CHF 645'600.00 (en 2006, CHF 430'400.00), laquelle, rapportée aux frais de gestion des dossiers, représente une diminution de 25,25% (en 2006, 16,65%).





# Bilan au 31 décembre

Actif	Annexes	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF
<b>Placements</b>	6.4	<b>2'116'038'370.20</b>	<b>2'054'341'414.44</b>
Liquidités		122'589'664.66	93'303'596.96
Créances diverses à court et moyen terme		12'716'713.33	8'418'701.10
Obligations et autres créances de débiteurs suisses		233'260'955.50	265'774'549.10
Obligations de débiteurs étrangers		351'957'179.21	358'085'560.36
Actions de sociétés suisses		295'848'556.46	286'568'343.94
Actions de sociétés étrangères		299'012'587.65	287'236'106.55
Titres de gages immobiliers		132'955'250.25	125'699'517.75
Immobilier suisse		482'412'922.09	483'242'930.85
Placements alternatifs		145'919'698.29	113'952'048.03
Placements privés		39'364'842.76	32'060'058.80
Autres actifs		0.00	1.00
<b>Compte de régularisation actif</b>	7	<b>15'049'660.12</b>	<b>18'527'284.80</b>
		<b>2'131'088'030.32</b>	<b>2'072'868'699.24</b>
<b>Passif</b>			
<b>Dettes</b>		<b>8'279'530.29</b>	<b>9'574'939.40</b>
Prestations de libre passage et rentes		6'145'064.05	4'948'003.00
Autres dettes	7	2'134'466.24	4'626'936.40
<b>Compte de régularisation passif</b>	7	<b>1'103'698.75</b>	<b>1'554'745.85</b>
<b>Provisions non techniques</b>	7	<b>9'067'000.00</b>	<b>8'520'280.00</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>		<b>1'809'475'993.00</b>	<b>1'732'676'514.00</b>
Capital de prévoyance assurés actifs (100%)		1'285'802'348.00	1'218'073'329.00
Capital de prévoyance pensionnés (100%)		1'226'630'866.00	1'191'823'713.00
Provisions techniques (100%)	5.6	72'532'490.00	65'355'121.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques (100%)		2'584'965'704.00	2'475'252'163.00
Part de financement en répartition (30%) [art. 139 des Statuts]	9.1	-775'489'711.00	-742'575'649.00
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	6.3	<b>292'013'295.09</b>	<b>283'499'115.19</b>
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier		283'499'115.19	266'371'175.10
Attribution de l'exercice		8'514'179.90	17'127'940.09
<b>Fonds libres</b>	5.9	<b>11'148'513.19</b>	<b>37'043'104.80</b>
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier		37'043'104.80	1'696'227.07
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice		-25'894'591.61	35'346'877.73
		<b>2'131'088'030.32</b>	<b>2'072'868'699.24</b>
<b>Degré de couverture OPP2, art. 44, al. 1</b>	5.8	<b>81.73%</b>	<b>82.95%</b>

Adoptés par le Conseil d'administration  
dans sa séance du 27 mars 2008

Au nom du Conseil d'administration

Claude Recordon  
président

Francis Hostettler  
secrétaire

Certifiés conformes aux écritures le 27 mars 2008

Pour la Caisse intercommunale de pensions  
Les Retraites Populaires

Claude Richard  
directeur général

Roger Bornand  
directeur

## Compte d'exploitation

Annexes	2007 CHF	2006 CHF
<b>+ Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>114'684'953.35</b>	<b>109'427'847.40</b>
Cotisations des salariés	38'084'110.45	36'425'996.60
Cotisations de l'employeur	38'084'110.45	36'425'996.60
Cotisations supplémentaires des salariés	392'373.70	273'216.40
Cotisations supplémentaires de l'employeur	35'169'248.95	33'490'519.20
Finances d'entrée	390'678.50	306'002.80
Primes uniques et rachats	2'324'139.60	1'652'086.95
Apports aux fonds libres en cas de reprise d'assurés	0.00	614'642.70
Subsides du fonds de garantie	240'291.70	239'386.15
<b>+ Prestations d'entrée</b>	<b>42'398'833.99</b>	<b>37'008'888.10</b>
Apports de libre passage	42'045'659.94	36'305'394.35
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/ divorce	353'174.05	703'493.75
<b>= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>157'083'787.34</b>	<b>146'436'735.50</b>
<b>- Prestations réglementaires</b>	<b>-110'722'861.80</b>	<b>-102'059'824.90</b>
Rentes de vieillesse	-70'451'197.60	-66'292'978.95
Rentes de survivants	-12'943'832.20	-12'405'122.40
Pensions d'enfants	-1'721'342.85	-1'701'326.95
Rentes d'invalidité	-16'117'545.70	-16'173'402.15
Autres prestations réglementaires	7 -107'776.20	-118'228.40
Prestations en capital retraite	-8'327'244.20	-5'207'929.70
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-1'053'923.05	-160'836.35
<b>- Prestations de sortie</b>	<b>-47'368'569.80</b>	<b>-38'936'111.63</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	-36'324'316.05	-23'868'843.43
Versements anticipés pour la propriété du logement/ divorce	-11'044'253.75	-15'067'268.20
<b>= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-158'091'431.60</b>	<b>-140'995'936.53</b>
<b>+/- Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance et provisions techniques (70%)</b>	<b>-76'799'479.00</b>	<b>-75'570'734.00</b>
Constitution capital de prévoyance assurés actifs (100%)	-67'729'019.00	-38'669'301.00
Constitution capital de prévoyance pensionnés (100%)	-34'807'153.00	-66'731'596.00
Variation des provisions techniques	-7'177'369.00	-2'557'295.00
Variation de la part de financement en répartition (30%)	32'914'062.00	32'387'458.00
<b>- Charges d'assurance</b>	<b>-861'022.00</b>	<b>-826'772.00</b>
Cotisations au fonds de garantie	-861'022.00	-826'772.00
<b>= Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-78'668'145.26</b>	<b>-70'956'707.03</b>

## Compte d'exploitation (suite)

	Annexes	2007 CHF	2006 CHF
<b>= Résultat net de l'activité d'assurance</b>		<b>-78'668'145.26</b>	<b>-70'956'707.03</b>
<b>+ Résultat net des placements sur</b>	6.8	<b>63'950'387.69</b>	<b>126'291'838.58</b>
Liquidités		2'024'513.20	679'504.65
Créances diverses à court et moyen terme		94'578.96	-46'007.43
Obligations et autres créances de débiteurs suisses		2'022'494.71	4'246'747.21
Obligations de débiteurs étrangers		6'190'184.47	4'462'405.24
Actions de sociétés suisses		326'224.56	47'807'363.48
Actions de sociétés étrangères		2'064'412.98	26'975'607.88
Titres de gages immobiliers		3'963'287.13	3'723'644.16
Immobilier suisse		31'613'474.20	28'181'434.87
Placements alternatifs		7'101'176.16	6'270'203.98
Placements privés		6'913'069.44	3'759'263.54
Matières premières		1'606'372.88	0.00
Autres actifs		30'599.00	231'671.00
<b>+/- Dissolution (+) / constitution (-) de provisions non techniques</b>		<b>-546'720.00</b>	<b>-464'465.00</b>
<b>+ Autres produits</b>		<b>54'553.64</b>	<b>64'147.77</b>
Produits de prestations fournies		54'553.64	64'147.77
<b>- Autres frais</b>		<b>0.00</b>	<b>-3'615.25</b>
<b>- Frais d'administration</b>	7	<b>-2'170'487.78</b>	<b>-2'456'381.25</b>
Frais d'administration		-259'128.93	-304'494.26
Frais de gestion administrative		-1'911'358.85	-2'151'886.99
<b>+/- Résultat avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>		<b>-17'380'411.71</b>	<b>52'474'817.82</b>
<b>+/- Dissolution (+) / constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeurs</b>		<b>-8'514'179.90</b>	<b>-17'127'940.09</b>
<b>= Excédent de produits (+) / de charges (-)</b>	5.9	<b>-25'894'591.61</b>	<b>35'346'877.73</b>

# Annexes aux comptes

## 1. Bases et organisation

### 1.1 Forme juridique et but

La Caisse intercommunale de pensions (ci-après : CIP ou la Caisse) est un établissement de droit public doté de la personnalité morale, conformément au décret du Grand Conseil du 5 septembre 1923.

La CIP, créée par l'Union des communes vaudoises, est une institution de prévoyance qui assure les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès (art. 1 des Statuts).

### 1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La CIP est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle sous numéro 300'113 au sens de l'art. 48 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Elle cotise au fonds de garantie LPP.

### 1.3 Indication des actes et des règlements

Les Statuts de 1988 ainsi que leurs diverses modifications sont disponibles auprès de la CIP ou sur son site internet. La dernière mise à jour des Statuts - entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008 - a été adoptée par l'Assemblée des délégués le 14 novembre 2007 et est en cours de ratification par le Conseil d'Etat et l'Autorité de surveillance des fondations.

Décret du 5 septembre 1923

Règlement du 22 août 1979

#### Règlements découlant de la législation fédérale

Règlement des placements, mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année

Règlement pour les passifs de nature actuarielle du bilan, mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2007

Règlement pour la liquidation partielle (en cours d'approbation par l'Autorité de surveillance des fondations)

### 1.4 Organes de gestion / Droit à la signature

#### Organes

##### Assemblée des délégués (art. 113 ss des Statuts)

L'Assemblée des délégués est constituée paritairement par les représentants des employeurs et par les représentants des assurés. Le président du Conseil d'administration préside l'Assemblée des délégués ; il désigne le secrétaire et les scrutateurs.

##### Commission des comptes (art. 129 des Statuts)

La Commission des comptes pour l'exercice 2007 est composée de :

- |            |   |  |
|------------|---|--|
| Employeurs | : | Organisme médico-social vaudois (OMSV), Lausanne |
|            |   | Commune d'Ormont-Dessus                          |
| Assurés    | : | Commune d'Ormont-Dessous                         |
|            |   | Commune de Payerne                               |

**Conseil d'administration (art. 123 ss des Statuts)**

La CIP est administrée par un Conseil d'administration élu par l'Assemblée des délégués, à l'exception du représentant de l'Etat. Il est composé de sept membres à savoir, un représentant de l'Etat, trois membres représentant les employeurs et trois membres représentant les assurés. En outre, six suppléants sont choisis paritairement.

Les membres du Conseil d'administration désignent le président et le secrétaire. Ce dernier peut être choisi en dehors du Conseil.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, il se compose de :

Président	:	Claude Recordon*, syndic, Orbe
Vice-président	:	Dominique Kaser**, boursier communal, Puidoux
Secrétaire (hors Conseil)	:	Francis Hostettler, secrétaire municipal retraité, Yvonand
Secrétaire suppléant (hors Conseil)	:	Olivier Berthoud, directeur adjoint, Vufflens-la-Ville
Représentante de l'Etat	:	Monique Mischler, Lausanne
Membres	:	Etienne Poget**, préposé au contrôle des habitants, Nyon Laurent Ballif*, syndic et député, Vevey Daniel Belotti*, syndic, Rolle
Suppléants	:	Didier Tenthorey**, adjoint administratif du service de la sécurité sociale, Yverdon-les-Bains (siège ad interim au Conseil depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2007) Christian Monod**, secrétaire municipal, Jouxens-Mézery Jean-Pierre Pernet**, chef du personnel, Montreux Philippe Gander*, municipal, Lucens Frédéric Borloz*, syndic, Aigle Claude Uldry*, municipal, Nyon

\* représentant des employeurs

\*\* représentant des assurés

L'adresse de la CIP est la suivante :

Caisse intercommunale de pensions	Téléphone	:	021 348 21 11
Rue Caroline 11	Fax	:	021 348 21 69
Case postale 288	E-mail	:	info@cipvd.ch
CH - 1001 Lausanne	Site web	:	www.cipvd.ch

**Droit à la signature**

La Caisse s'engage vis-à-vis des tiers par la signature collective du président et du secrétaire ; en cas d'empêchement, le président ou le secrétaire peuvent être remplacés par le vice-président ou un autre membre du Conseil.

## 1.5 Gérance (art. 130 des Statuts)

La gérance de la Caisse est confiée aux Retraites Populaires, Lausanne.

Cet établissement a qualité pour représenter la Caisse et pour agir en son nom dans les opérations courantes, sur la base d'un cahier des charges et sous le contrôle du Conseil.

Un membre de la Direction des Retraites Populaires doit assister aux séances du Conseil et aux Assemblées des délégués. Il a voix consultative.

## 1.6 Expert, organe de contrôle, conseillers et autorité de surveillance

### Expert agréé (art. 141 des Statuts)

Le mandat d'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle est exercé par Pittet Associés SA, Genève.

### Organe de contrôle (art. 134 des Statuts)

Le Conseil d'administration a désigné BDO Visura, Lausanne, pour contrôler la gestion, les comptes et les placements de la Caisse.

### Conseillers

La CIP fait calculer chaque année la performance de ses placements par le consultant Coninco, Vevey. Une attestation est fournie.

### Autorité de surveillance

Autorité de surveillance des fondations du Canton de Vaud.

## 1.7 Employeurs affiliés

Au 31 décembre 2007, 311 communes (306 en 2006), services et institutions d'utilité publique sont affiliés à la CIP.

## 2 Membres actifs et pensionnés

### 2.1 Mouvements des membres actifs

	Plan ordinaire	Plan risque	Plan minimum LPP	Totaux	Plan ordinaire	Plan risque	Plan minimum LPP	Totaux
<b>Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2007 / 2006</b>	<b>7'679</b>	<b>37</b>	<b>508</b>	<b>8'224</b>	<b>7'483</b>	<b>27</b>	<b>427</b>	<b>7'937</b>
<b>Augmentation</b>								
Nouveaux	1'137	48	425	1'610	871	41	400	1'312
Réactivés	82		13	95	77		8	85
	1'219	48	438	1'705	948	41	408	1'397
<b>Diminution</b>								
Démissions	-506	-13	-425	-944	-426	-10	-301	-737
Transferts au plan ordinaire		-26		-26		-21		-21
Décès (capital)	-5			-5	-4			-4
Décès avec prestations	-4		-1	-5	-8			-8
Invalides	-116		-13	-129	-131		-15	-146
Retraités	-188		-14	-202	-183		-11	-194
	-819	-39	-453	-1'311	-752	-31	-327	-1'110
<b>Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2008 / 2007</b>	<b>8'079</b>	<b>46</b>	<b>493</b>	<b>8'618</b>	<b>7'679</b>	<b>37</b>	<b>508</b>	<b>8'224</b>

## 2.2 Mouvements des pensionnés

	Plan ordinaire	Plan minimum LPP	Totaux	Plan ordinaire	Plan minimum LPP	Totaux
<b>Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2007 / 2006</b>						
Invalides définitifs	681	9	690	653	10	663
Invalides temporaires	56		56	43		43
Retraités	2'138	3	2'141	2'024	3	2'027
Conjoints survivants	788		788	758		758
Enfants	346		346	310		310
	<b>4'009</b>	<b>12</b>	<b>4'021</b>	<b>3'788</b>	<b>13</b>	<b>3'801</b>
<b>Augmentation</b>						
Nouveaux invalides définitifs	41	3	44	56		56
Nouveaux retraités	170	1	171	173		173
Nouveaux conjoints survivants	44	1	45	58		58
	<b>255</b>	<b>5</b>	<b>260</b>	<b>287</b>	<b>0</b>	<b>287</b>
<b>Diminution</b>						
<b>Sorties par décès</b>						
Invalides définitifs décédés	-12		-12	-23	-1	-24
Retraités décédés	-62		-62	-59		-59
Conjoints survivants décédés	-33		-33	-27		-27
	<b>-107</b>	<b>0</b>	<b>-107</b>	<b>-109</b>	<b>-1</b>	<b>-110</b>
<b>Sorties par suppression de pension</b>						
Invalides définitifs	-7		-7	-5		-5
Retraités (annulations)			0			0
Conjoints survivants décédés	-1		-1	-1		-1
	<b>-8</b>	<b>0</b>	<b>-8</b>	<b>-6</b>	<b>0</b>	<b>-6</b>
<b>Pensions temporaires</b>						
Invalides temporaires	-1		-1	13		13
Enfants	-22		-22	36		36
	<b>-23</b>	<b>0</b>	<b>-23</b>	<b>49</b>	<b>0</b>	<b>49</b>
<b>Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2008 / 2007</b>	<b>4'126</b>	<b>17</b>	<b>4'143</b>	<b>4'009</b>	<b>12</b>	<b>4'021</b>

	Plan ordinaire	Plan minimum LPP	Totaux	Plan ordinaire	Plan minimum LPP	Totaux
<b>Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2008 / 2007</b>						
Invalides définitifs	703	12	715	681	9	690
Invalides temporaires	55	0	55	56	0	56
Retraités	2'246	4	2'250	2'138	3	2'141
Conjoints survivants	798	1	799	788	0	788
Enfants	324	0	324	346	0	346
	<b>4'126</b>	<b>17</b>	<b>4'143</b>	<b>4'009</b>	<b>12</b>	<b>4'021</b>

### 3. Nature de l'application du but

#### 3.1 Explication des plans de prévoyance (art. 2a des Statuts)

La Caisse gère trois plans d'assurance :

- a) le plan risques (art. 2b des Statuts);
- b) le plan ordinaire (art. 2c des Statuts);
- c) le plan minimum LPP (art. 2d des Statuts).

Le plan risques couvre les risques d'invalidité et de décès dès l'entrée en fonction de l'assuré et jusqu'à son affiliation dans le plan ordinaire.

Le montant des prestations du plan risques est déterminé selon les mêmes principes que ceux appliqués au plan ordinaire.

Le plan ordinaire couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès (art. 1 des Statuts).

Le plan minimum LPP est limité au minimum obligatoire selon la LPP. Pour ce plan, un contrat est conclu avec Les Retraites Populaires (art. 166 des Statuts). Les cotisations et prestations y relatives n'entrent pas dans le bilan et le compte d'exploitation de la CIP.

#### 3.2 Financement, méthodes de financement

La Caisse applique le système de la primauté des prestations au sens de l'article 16 LFLP au plan de base (art. 2c des Statuts).

Son équilibre financier est déterminé selon le système de financement mixte. La part de financement en répartition est de 30% et celle en capitalisation de 70%.

##### Cotisations du plan risques (art. 29 des Statuts)

La cotisation du plan risques est fixée à 3% du traitement cotisant. Elle est pour un tiers à la charge de l'assuré et pour deux tiers à la charge de l'employeur.

##### Cotisation moyenne générale du plan ordinaire (art. 29a des Statuts)

La cotisation moyenne générale est fixée à 24% du traitement cotisant.

Elle est répartie entre l'assuré et l'employeur de la manière suivante, au choix de l'employeur :

cotisation ordinaire	assuré	8 %		9 %
cotisation ordinaire	employeur	8 %		9 %
contribution spéciale	employeur	8 %	ou	6 %
Total		24 %		24 %

#### 3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

##### Fonds de solidarité (art. 109 des Statuts) \*

La Caisse dispose d'un Fonds de solidarité qui a pour but de venir en aide, dans les cas dignes d'intérêt, aux pensionnés, ainsi qu'aux ayants droit des assurés et pensionnés décédés.

Le Fonds de solidarité est alimenté par :

- 1) la finance d'entrée (art. 28 des Statuts);
- 2) les dons, legs et recettes diverses;
- 3) le rendement de la fortune du Fonds calculé au taux technique (art. 132 des Statuts).

\* Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la finance d'entrée est supprimée et le rendement de la fortune du Fonds est limité aux dépenses de l'exercice.

##### Allocations de renchérissement extra-statutaires consenties par l'employeur (art. 41 des Statuts)

Divers employeurs ont demandé à pouvoir bénéficier de cette disposition. Le montant des prestations servies s'est élevé à CHF 839'621.10 (2006 : CHF 928'530.00). Il a été entièrement couvert par les employeurs concernés.

## 4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes

### 4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26

En application à l'article 47 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les comptes de la CIP sont présentés conformément à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26.

### 4.2 Principes comptables et d'évaluation

#### Placements

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les placements collectifs et mandats de gestion (y compris les intérêts courus) figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue ; pour les parts de coopératives, la valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues, est prise en compte.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

#### Liquidités

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution.

#### Obligations et autres créances de débiteurs suisses

Les obligations cotées sont évaluées à la valeur boursière. Les obligations non cotées figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Les lettres de gage sont évaluées à la valeur boursière.

Les autres créances de débiteurs suisses sont portées au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

#### Actions de sociétés suisses et étrangères

Les actions cotées, les dérivés ainsi que les mandats de gestion sont évalués à la valeur boursière. Pour les actions non cotées, la valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues, est prise en compte.

#### Titres de gages immobiliers

Les crédits de construction ainsi que les prêts hypothécaires figurent au bilan pour la valeur effectivement due à l'institution.

#### Immobilier suisse

Les immeubles sont évalués à leur valeur de rendement. Les états locatifs sont capitalisés sur la base des taux suivants :

- immeubles de plus de 10 ans 7,25%
- immeubles de 10 ans et moins 6,60%
- immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé 6,00%

En ce qui concerne les terrains à bâtir, ils sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude.

#### Placements alternatifs, placements privés et matières premières

Il s'agit de placements collectifs qui figurent au bilan à la valeur boursière ou à la valeur nette d'inventaire connue.

#### Autres actifs

Les autres actifs comprennent les placements locaux. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues.

### 4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

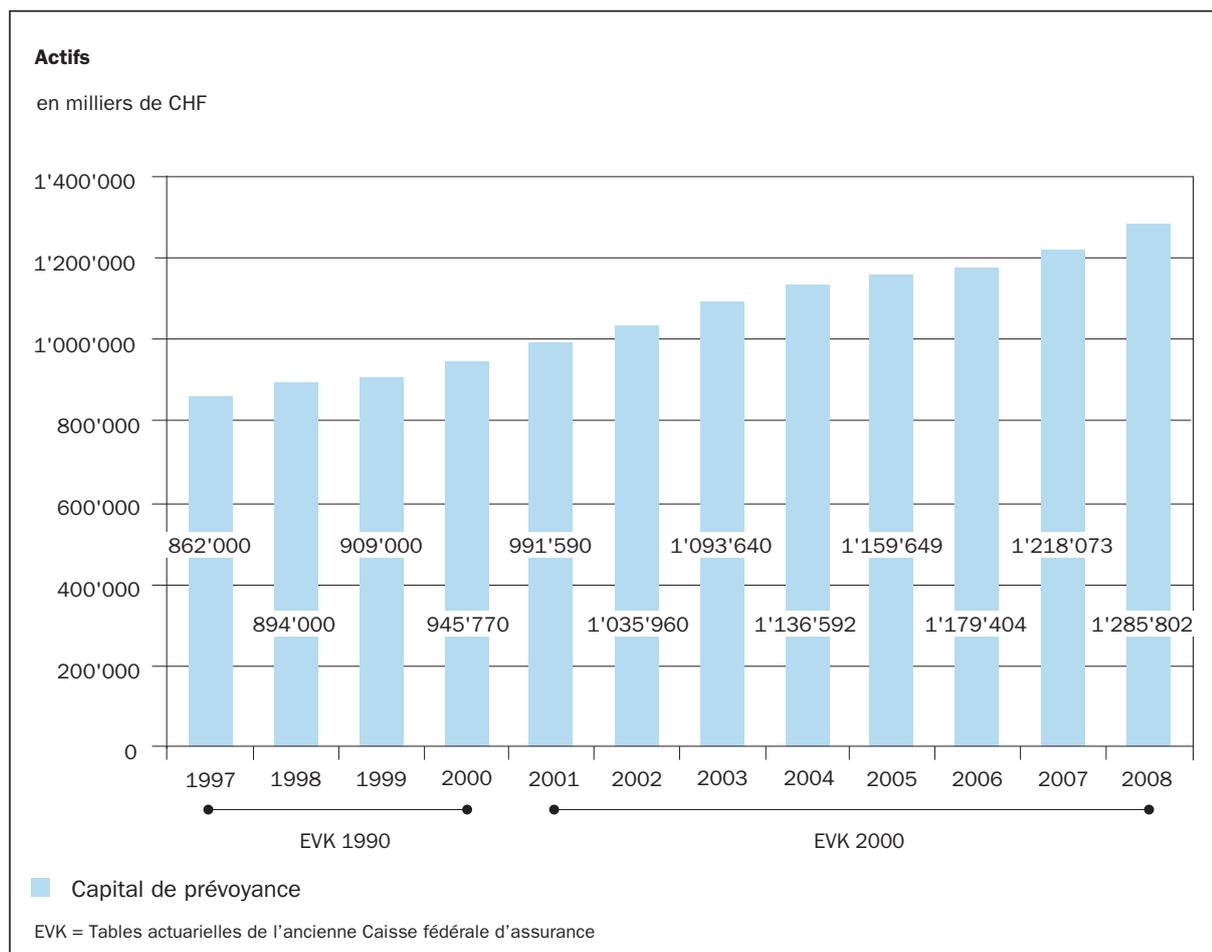
Les principes comptables n'ont pas fait l'objet de changement pour l'exercice 2007.

## 5. Couverture des risques

### 5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

La CIP n'est pas réassurée. En ce qui concerne le plan minimum, un contrat a été conclu avec Les Retraites Populaires (art. 166 des Statuts).

### 5.2 Evolution du capital de prévoyance pour les assurés actifs en primauté des prestations (au 1<sup>er</sup> janvier)

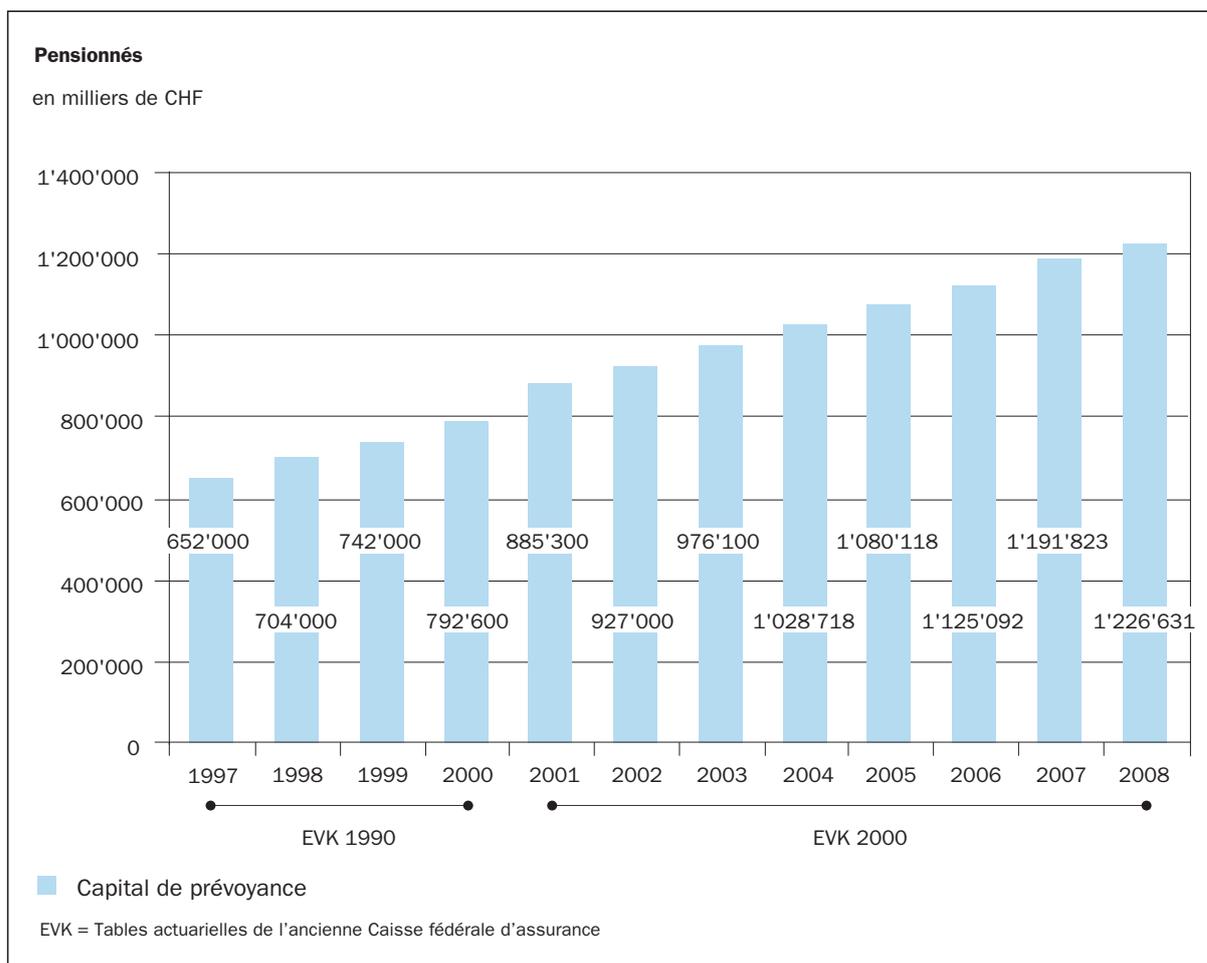


### 5.3 Total des avoirs vieillesse selon la LPP (comptes témoins)

Les engagements LPP (avoirs de vieillesse minimums) compris dans les capitaux de prévoyance se montent à :

	2007 CHF	2006 CHF
Actifs	472'886'447.43	445'983'451.90
Invalides	19'604'239.15	20'798'185.35

#### 5.4 Evolution du capital de prévoyance pour les pensionnés (au 1<sup>er</sup> janvier)



#### 5.5 Résultats de la dernière expertise actuarielle

Une expertise actuarielle a été déposée en septembre 2005 par l'expert agréé. Les dates retenues sont le 31 décembre 2004 pour les comptes et le 1<sup>er</sup> janvier 2005 pour les données individuelles.

Les conclusions de l'expert figurant dans son rapport daté du 16 septembre 2005 sont les suivantes :

- Les dispositions statutaires de la CIP relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.
- L'équilibre financier de la Caisse est assuré compte tenu du financement, du plan de prévoyance en vigueur, de l'adaptation conditionnelle des pensions et du système financier appliqué. La Caisse est ainsi en mesure de garantir ses engagements.

Les dispositions des articles 140 et 141 des Statuts prévoient des expertises tous les quatre ans. Selon ces dispositions, les prochaines expertises devront être établies dans le courant de l'année 2009, sur la base des comptes au 31 décembre 2008.

## 5.6 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Les calculs actuariels sont effectués par la gérante au moyen des tables édictées par l'ancienne Caisse fédérale d'assurance EVK 2000, au taux technique de 3,5% (art. 132 des Statuts).

Un règlement pour les passifs de nature actuarielle du bilan a été établi par la CIP. Ce document a été approuvé par l'expert agréé et porté à la connaissance de l'organe de contrôle et de l'autorité de surveillance.

Ce règlement précise notamment la politique de constitution des capitaux de prévoyance et provisions techniques.

	<b>31.12.2007</b> <b>CHF</b>	<b>31.12.2006</b> <b>CHF</b>
<b>Total des provisions techniques (100%)</b>	<b>72'532'490.00</b>	<b>65'355'121.00</b>
Provision pour changement des tables actuarielles (100%)	42'932'080.00	35'754'711.00
Provision pour indexations futures (100%)	29'600'410.00	29'600'410.00

### 5.6.1 Provision pour changement des tables actuarielles

La provision pour changement des tables actuarielles est destinée à prendre en compte l'accroissement futur de l'espérance de vie. Elle a pour but de financer progressivement le coût futur du changement de tables actuarielles suite à l'évolution de la longévité humaine.

Le montant cible de la provision pour changement des tables actuarielles s'élève à 5% des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de pensions au 31 décembre 2010. Pour y parvenir, cette provision est constituée chaque année par palier de 0,5% des capitaux de prévoyance des pensionnés.

Au 31 décembre 2007, la provision atteint 3,5% des capitaux de prévoyance des pensionnés.

### 5.6.2 Provision pour indexations futures

La provision pour indexations futures est destinée à prendre en charge les indexations futures des pensions qui sont décidées par le Conseil d'administration. Son attribution dépend de la performance de l'exercice et du niveau atteint par la réserve de fluctuation de valeurs. Lors d'une indexation des rentes, la valeur actuelle des indexations, calculées selon les bases actuarielles de la CIP, est prélevée de la provision.

	<b>31.12.2007</b> <b>CHF</b>	<b>31.12.2006</b> <b>CHF</b>
<b>Provision pour indexations futures (100%)</b>	<b>29'600'410.00</b>	<b>29'600'410.00</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	29'600'410.00	34'670'523.00
Prélèvement de l'année	0.00	-17'318'416.00
Attribution de l'année	0.00	12'248'303.00

Compte tenu du faible niveau de l'inflation constaté en 2006, le Conseil a renoncé à indexer les rentes en 2007.

Au vu du résultat négatif et en application du règlement pour les passifs de nature actuarielle du bilan, cette provision n'a pas été alimentée.

## 5.7 Modification des bases et hypothèses techniques

Les modifications des Statuts de la CIP au 1<sup>er</sup> janvier 2008 - liées à l'augmentation de l'âge minimum de la retraite à 58 ans et à l'augmentation à 36 ans de la durée d'assurance nécessaire pour l'obtention des pleins droits - ont introduit:

- à l'annexe des Statuts, le tableau I qui permet notamment de calculer les prestations de sortie des assurés actifs;
- un dispositif permettant de passer de 35 ans à 36 ans en tenant compte des années d'assurance effectuées dans le régime «35 ans».

Ces éléments ont conduit à une augmentation des capitaux de prévoyance des assurés actifs d'environ CHF 7.6 mios, entraînant une baisse du degré de couverture de l'ordre de 0,24%.

## 5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

Selon les dispositions de l'article 139 des Statuts, le degré de couverture est déterminé conformément à l'art. 44 de l'OPP2 et à son annexe.

Le degré de couverture est calculé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année sur la base de la fortune au 31 décembre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2007, le degré de couverture de la CIP, conformément à l'art. 44 al. 1 de l'OPP2, se justifie comme il suit:

	<b>31.12.2007</b> CHF	<b>31.12.2006</b> CHF
Capitaux de prévoyance et provisions techniques (100%)	2'584'965'704.00	2'475'252'163.00
Part de financement en répartition (30%) [art. 139 des Statuts]	-775'489'711.00	-742'575'649.00
<b>Total des capitaux de prévoyance</b>	<b>1'809'475'993.00</b>	<b>1'732'676'514.00</b>
Réserve de fluctuation de valeurs	292'013'295.09	283'499'115.19
Fonds libres	11'148'513.19	37'043'104.80
<b>Fortune de prévoyance disponible</b>	<b>2'112'637'801.28</b>	<b>2'053'218'733.99</b>
<b>Degré de couverture OPP2, art. 44, al. 1</b>	<b>81.73%</b>	<b>82.95%</b>
<b>Degré de couverture minimum art. 139 des Statuts</b>	<b>70.00%</b>	<b>70.00%</b>

## 5.9 Fonds libres

L'objectif du montant porté dans la rubrique des fonds libres est de couvrir les risques liés aux incertitudes législatives concernant les caisses de pensions de droit public.

	<b>31.12.2007</b> CHF	<b>31.12.2006</b> CHF
<b>Fonds libres</b>	<b>11'148'513.19</b>	<b>37'043'104.80</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	37'043'104.80	1'696'227.07
Prélèvement de l'année	-25'894'591.61	0.00
Attribution de l'année	0.00	35'346'877.73

Les fonds libres au 31 décembre 2006 ont été suffisants pour absorber le déficit de l'exercice et cela malgré l'attribution à la réserve de fluctuation de valeurs pour maintenir cette dernière à l'objectif fixé.

## 6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

### 6.1 Organisation de l'activité de placements, règlement de placements

#### Composition de la fortune

Le Conseil d'administration de la CIP a déterminé une allocation des actifs qui fixe les limites de chaque véhicule de placements. La gérante oeuvre dans le cadre de ces limites.

Les limites fixées par le Conseil d'administration sont arrêtées de manière à respecter les dispositions de l'OPP2 en matière de limites de placements.

Au 31 décembre 2007, l'allocation basée sur les valeurs de marché et conformément à l'OPP2 se présente comme suit (chiffres en millions de CHF) :

	Limites OPP2		Situation au 31.12.2007			Situation au 31.12.2006		
		%	CHF	%	%	CHF	%	%
Liquidités, créances diverses à court et moyen terme et compte de régularisation actif			100	150.36	7.06		120.25	5.80
Obligations et autres créances de débiteurs suisses			100	233.26	10.95		265.77	12.82
Titres de gages immobiliers	100		75	132.96	6.24	40.8	125.70	6.06
Obligations de débiteurs étrangers en CHF	30		30	0.00	0.00	17	0.00	0.00
Obligations de débiteurs étrangers		30	20	351.96	16.52		358.09	17.27
Actions de sociétés étrangères			25	299.01	14.03		287.24	13.87
Actions de sociétés suisses		50	30	295.85	13.88	28	286.57	13.82
Placements alternatifs, placements privés et autres actifs	70		0	185.28	8.69	59.2	146.01	7.04
Immobilier suisse			50	482.41	22.63		483.24	23.32
			<b>2'131.09</b>	<b>100.00</b>		<b>2'072.87</b>	<b>100.00</b>	

Le présent tableau ne suit pas la structure des placements figurant au bilan afin de tenir compte des limites spécifiques imposées par l'OPP2.

#### Placements collectifs

Un Fonds Institutionnel à compartiments multiples a été créé par Les Retraites Populaires. La CIP a souscrit des parts à concurrence de la plupart des titres (actions et obligations) cotés en bourse.

#### Dépositaire global des titres

Les titres y relatifs sont regroupés auprès d'un dépositaire global (Pictet & Cie, Genève).

#### Performance globale

Chaque année, la CIP fait calculer la performance par le consultant Coninco, Vevey, sur la base des comptes audités. Une attestation est fournie.

## 6.2 Utilisation des extensions avec résultat du rapport (art. 59 OPP2)

Conformément aux dispositions de l'article 59 OPP2, un rapport a été établi sur l'extension des possibilités de placements. Les conclusions de ce rapport sont les suivantes :

1. Les possibilités de placements ont été étendues sur la base du règlement des placements.
2. L'analyse performance – risque réalisée en décembre 2007 a déterminé, de manière concluante, que cette répartition des actifs était conforme aux buts de la CIP.

## 6.3 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

### Principes retenus et explications sur la réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs est globale. Elle tient compte de l'ensemble des placements, qui ne sont pas tous corrélés entre eux. Le principe de la diversification des actifs reste fondamental.

Le critère de la volatilité globale du portefeuille est retenu. Cette variabilité découle des volatilités spécifiques de chaque classe d'actifs, du poids de chaque véhicule de placements ainsi que des corrélations entre les diverses classes d'actifs.

L'allocation tactique des actifs est révisée chaque année. L'objectif de la réserve de fluctuation de valeurs, compte tenu des risques encourus, de l'évolution des marchés et de leurs caractères anticycliques, est adapté en conséquence.

Les risques de pertes avérées ou connues liés à une action, un immeuble, un prêt ou tout autre placement n'entrent pas en ligne de compte. Ils font l'objet, le cas échéant, d'un correctif d'actif de la classe de placements concernée.

Compte tenu des expériences du passé, de l'allocation tactique des actifs 2007 et de leur volatilité, l'objectif de la réserve de fluctuation de valeurs, fixé en pour-cent de l'ensemble des placements par le Conseil d'administration, reste inchangé pour 2007. Il est compris entre 6,9% et 13,8%.

	<b>31.12.2007</b> CHF	<b>31.12.2006</b> CHF	<b>Variation 2007</b> CHF
<b>Total des placements</b>	<b>2'116'038'370.20</b>	<b>2'054'341'414.44</b>	
1 écart-type	146'006'647.54	141'749'557.60	
2 écarts-types	<b>292'013'295.09</b>	283'499'115.19	<b>8'514'179.90</b>

L'objectif de deux écarts-types de la réserve de fluctuation de valeurs est atteint.

## 6.4 Présentation des placements par catégorie

Actif	<b>31.12.2007</b> CHF	<b>31.12.2006</b> CHF
<b>Placements</b>	<b>2'116'038'370.20</b>	<b>2'054'341'414.44</b>
<b>Liquidités</b>	<b>122'589'664.66</b>	<b>93'303'596.96</b>
<b>Créances diverses à court et moyen terme</b>	<b>12'716'713.33</b>	<b>8'418'701.10</b>
Les Retraites Populaires	1'680'743.59	0.00
Administration fédérale des contributions	7'993'983.70	5'482'761.55
Gérances	60'176.59	0.00
Annuités à percevoir	944'030.90	1'728'315.65
Chauffage	831'617.50	697'480.75
Loyers à recevoir	261'738.35	546'192.70
Débiteurs pour travaux immobiliers à refacturer	150'518.85	210'423.75
Administration cantonale des impôts	820'000.00	0.00
Comptes pensionnés en suspens	113'903.85	53'526.70
Correctif d'actif	-140'000.00	-300'000.00
<b>Obligations et autres créances de débiteurs suisses</b>	<b>233'260'955.50</b>	<b>265'774'549.10</b>
Placements collectifs	144'365'346.50	151'351'702.20
Prêts et crédits de construction aux corporations de droit public	88'895'607.00	114'422'844.90
Prêts divers	2.00	2.00
<b>Obligations de débiteurs étrangers</b>	<b>351'957'179.21</b>	<b>358'085'560.36</b>
Placements collectifs	351'957'179.21	358'085'560.36
<b>Actions de sociétés suisses</b>	<b>295'848'556.46</b>	<b>286'568'343.94</b>
Actions non cotées	405'448.50	405'449.50
Placements collectifs	295'443'107.96	286'162'894.44
<b>Actions de sociétés étrangères</b>	<b>299'012'587.65</b>	<b>287'236'106.55</b>
Placements collectifs	299'012'587.65	287'236'106.55
<b>Titres de gages immobiliers</b>	<b>132'955'250.25</b>	<b>125'699'517.75</b>
Crédits de construction	9'475'209.40	4'580'869.50
Créances hypothécaires	118'336'545.35	116'080'439.25
Placements collectifs	5'143'495.50	5'038'209.00
<b>Immobilier suisse</b>	<b>482'412'922.09</b>	<b>483'242'930.85</b>
Immobilier direct	468'729'220.29	483'758'459.09
Investissements en cours	6'220'888.00	596'816.58
Placements collectifs	9'548'000.00	950'000.00
Correctif d'actif	-2'085'186.20	-2'062'344.82
<b>Placements alternatifs</b>	<b>145'919'698.29</b>	<b>113'952'048.03</b>
<b>Placements privés</b>	<b>39'364'842.76</b>	<b>32'060'058.80</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>0.00</b>	<b>1.00</b>

**6.5 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)**

Néant.

**6.6 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending**

Néant.

**6.7 Engagements de versements complémentaires**

Véhicules de placements	Engagements en devises étrangères au 31.12.2007	au cours de	Engagements en CHF au 31.12.2007	Engagements en devises étrangères au 31.12.2006	au cours de	Engagements en CHF au 31.12.2006
<b>Placements privés</b>			<b>48'334'415.13</b>			<b>40'826'865.53</b>
a) en CHF			1'777'552.36			998'570.29
b) en SEK	548'646.00	0.18	96'105.55	1'000'000.00	0.18	178'386.60
c) en EUR	17'748'908.41	1.66	29'379'058.13	12'510'781.93	1.61	20'138'230.35
d) en USD	15'087'840.91	1.13	17'081'699.09	15'984'007.78	1.22	19'511'678.30

Les souscriptions de fonds de placement n'interviennent qu'au fur et à mesure des investissements réalisés par les gestionnaires. Les sommes ci-dessus représentent les appels de fonds non effectués.

	<b>31.12.2007</b> CHF	<b>31.12.2006</b> CHF
<b>Engagements découlant des crédits de construction</b>		
Limites des crédits de construction octroyés mais non encore utilisés	21'993'514.15	8'710'205.50

**Immeuble**

Aucune acquisition à terme conditionnelle n'est ouverte au 31 décembre 2007 (aucune acquisition pour 2006).

## 6.8 Explications du résultat net des placements

	2007 CHF	2006 CHF
<b>Résultat net sur placements</b>	<b>63'950'387.69</b>	<b>126'291'838.58</b>
<b>Liquidités</b>	<b>2'024'513.20</b>	<b>679'504.65</b>
Produits	2'174'517.33	739'406.73
Charges	-150'004.13	-59'902.08
<b>Créances diverses à court et moyen terme</b>	<b>94'578.96</b>	<b>-46'007.43</b>
Produits	6'755.08	1'116.65
Charges	-72'176.12	-47'124.08
Correctif d'actif	160'000.00	0.00
<b>Obligations et autres créances de débiteurs suisses</b>	<b>2'022'494.71</b>	<b>4'246'747.21</b>
Intérêts sur obligations et autres créances suisses	3'857'509.20	4'374'372.00
Produits sur prêts aux corporations de droit public	3'226'958.90	3'666'907.40
Produits sur prêts divers	108'427.60	3'200.00
Frais sur obligations	-178'801.75	-216'911.31
Pertes sur obligations	-4'882'222.59	-3'452'417.10
Frais sur prêts aux corporations de droit public	-109'376.65	-128'403.78
<b>Obligations de débiteurs étrangers</b>	<b>6'190'184.47</b>	<b>4'462'405.24</b>
Intérêts	8'150'815.80	6'241'420.01
Gains	6'472'684.55	4'770'002.19
Frais	-516'288.95	-693'029.58
Pertes	-7'917'026.93	-5'855'987.38
<b>Actions de sociétés suisses</b>	<b>326'224.56</b>	<b>47'807'363.48</b>
Produits	4'120'858.00	3'173'882.05
Gains	11'641'670.70	45'043'257.38
Frais	-428'198.82	-409'774.95
Pertes	-15'008'105.32	-1.00
<b>Actions de sociétés étrangères</b>	<b>2'064'412.98</b>	<b>26'975'607.88</b>
Produits	2'286'241.81	1'828'568.52
Gains	23'445'175.60	25'584'185.65
Frais	-446'985.43	-393'625.99
Pertes	-23'220'019.00	-43'520.30
<b>Titres de gages immobiliers</b>	<b>3'963'287.13</b>	<b>3'723'644.16</b>
Produits sur crédits de construction	218'780.95	161'269.20
Produits sur créances hypothécaires	3'970'403.65	3'817'952.00
Frais sur crédits de construction	-25'427.20	-20'181.16
Frais sur créances hypothécaires	-200'470.27	-196'686.88
Pertes sur créances hypothécaires	0.00	-38'709.00
<b>Immobilier suisse</b>	<b>31'613'474.20</b>	<b>28'181'434.87</b>
Produits sur immeubles	33'605'274.20	33'344'135.90
Intérêts sur investissements immeubles en propriété	94'150.90	287'974.15
Gains	8'133'799.30	2'756'049.54
Entretien et autres charges	-10'196'908.82	-9'980'170.48
Correctif d'actif	-22'841.38	1'773'445.76
<b>Placements alternatifs</b>	<b>7'101'176.16</b>	<b>6'270'203.98</b>
Produits	538'551.43	253'263.44
Gains	7'071'338.22	6'355'148.11
Frais	-435'024.84	-338'207.57
Pertes	-73'688.65	0.00
<b>Placements privés</b>	<b>6'913'069.44</b>	<b>3'759'263.54</b>
Produits	3'201'411.86	196'999.93
Gains	6'004'474.27	4'497'223.34
Frais	-202'977.43	-178'549.47
Pertes	-2'089'839.26	-756'410.26
<b>Matières premières</b>	<b>1'606'372.88</b>	<b>0.00</b>
Produits	16'861.92	0.00
Gains	1'633'655.17	0.00
Frais	-44'144.21	0.00
<b>Autres actifs</b>	<b>30'599.00</b>	<b>231'671.00</b>
Gains	30'599.00	231'671.00

## 6.8 Explications du résultat net des placements (suite)

### Méthode de calcul de la performance

Pour le calcul de la performance, l'ensemble des revenus des éléments du bilan est pris en compte dans l'établissement du résultat. Les principaux éléments sont les intérêts encaissés et à recevoir, les dividendes, les revenus locatifs, les gains et les pertes réalisés ainsi que la variation de la valeur de marché des différents éléments du bilan (plus ou moins-values).

A ces revenus sont retranchés les frais administratifs et de gestion afin d'obtenir le résultat final de l'exercice.

Les capitaux moyens investis sont calculés selon la Méthode Hambourgeoise, c'est-à-dire en pondérant les mouvements (augmentations ou diminutions des éléments du bilan) en fonction des dates d'entrées et de sorties effectives.

Le taux de performance est obtenu en divisant le résultat final par les capitaux moyens investis.

Eléments du bilan (Méthode Hambourgeoise)	2007			2006		
	Capital moyen investi	Performance nette de la CIP		Capital moyen investi	Performance nette de la CIP	
	en CHF	en CHF	en %	en CHF	en CHF	en %
Liquidités, créances diverses à court et moyen terme	106'131'636	2'119'092	2.00%	62'686'701	633'497	1.01%
Obligations et autres créan- ces de débiteurs suisses	257'111'956	2'022'495	0.79%	273'989'381	4'246'747	1.55%
Obligations de débiteurs étrangers	355'673'202	6'190'184	1.74%	359'057'996	4'462'405	1.24%
Actions de sociétés suisses	285'284'436	326'225	0.11%	254'623'018	47'807'364	18.78%
Actions de sociétés étrangères	285'923'718	2'064'413	0.72%	267'170'813	26'975'608	10.10%
Titres de gages immobiliers	128'450'467	3'963'287	3.09%	124'987'348	3'723'644	2.98%
Immobilier suisse	479'080'988	31'613'474	6.60%	474'447'954	28'181'435	5.94%
Placements alternatifs	130'794'977	7'101'176	5.43%	101'036'522	6'270'204	6.21%
Placements privés	33'820'360	6'913'069	20.44%	24'880'544	3'759'264	15.11%
Matières premières	9'961'113	1'606'373	16.13%	0	0	0.00%
Autres actifs	1	30'599	NS*)	9'259	231'671	NS*)
<b>Performance des placements</b>	<b>2'072'232'854</b>	<b>63'950'388</b>	<b>3.09%</b>	<b>1'942'889'536</b>	<b>126'291'839</b>	<b>6.50%</b>

\*) NS: non significatif

## 7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

**Bilan****Actif**

	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>15'049'660.12</b>	<b>18'527'284.80</b>
Intérêts courus	834'389.70	788'212.75
Autres comptes de régularisation	14'215'270.42	17'739'072.05

**Passif**

<b>Autres dettes</b>	<b>2'134'466.24</b>	<b>4'626'936.40</b>
Les Retraites Populaires	0.00	1'136'729.49
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud	559'157.41	189'808.66
Administration fédérale des contributions	9'381.87	13'520.70
Fournisseurs	15'709.60	15'356.40
Annuités perçues d'avance sur créances hypothécaires	17'522.75	15'588.00
Crédits de construction	18'874.50	276'293.95
Chauffage	327'415.99	276'989.50
Créanciers divers immobilier	245'437.72	986'833.95
Comptes en suspens (actifs et pensionnés)	940'966.40	1'715'815.75
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>1'103'698.75</b>	<b>1'554'745.85</b>
Loyers perçus d'avance	798'479.70	630'108.80
Autres comptes de régularisation	305'219.05	924'637.05
<b>Provisions non techniques</b>	<b>9'067'000.00</b>	<b>8'520'280.00</b>
Fonds de solidarité	8'975'000.00	8'394'280.00
Provisions pour risques	92'000.00	126'000.00

**Répartition des provisions non techniques :****Fonds de solidarité** (art. 109 des Statuts)

La définition figure au point 3.3 de la présente annexe.

Le fonds de solidarité a évolué de la façon suivante :

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	8'394'280.00	7'925'815.00
Prestations versées (autres prestations réglementaires)	-107'776.20	-118'228.40
Finances d'entrée	390'678.50	306'002.80
Attribution au taux technique de 3,5%	297'817.70	280'690.60
Solde au 31 décembre	<b>8'975'000.00</b>	<b>8'394'280.00</b>

**Provision pour risques**

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	126'000.00	130'000.00
Variation de la provision	-34'000.00	-4'000.00
Solde au 31 décembre	<b>92'000.00</b>	<b>126'000.00</b>

**Autres postes du compte d'exploitation****Charges**

	<b>2007</b> <b>CHF</b>	<b>2006</b> <b>CHF</b>
<b>Autres prestations réglementaires</b>	<b>107'776.20</b>	<b>118'228.40</b>
Prestations du fonds de solidarité :		
Prestations mensuelles	107'385.50	108'114.70
Allocations uniques	390.70	10'113.70
<b>Prestations de sortie</b>	<b>47'368'569.80</b>	<b>38'936'111.63</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie :		
En 2007, 506 assurés (426 en 2006) ont démissionné sans avoir droit à une pension.	36'324'316.05	23'868'843.43
Versements anticipés pour la propriété du logement et le divorce :		
En 2007, 96 (125 en 2006) pour l'accession à la propriété	8'513'946.95	11'694'337.65
En 2007, 27 (36 en 2006) ensuite de divorce	2'530'306.80	3'372'930.55
<b>Frais d'administration</b>	<b>2'170'487.78</b> <sup>2)</sup>	<b>2'456'381.25</b> <sup>2)</sup>
Charges Conseil + Assemblée des délégués	174'344.02	141'249.66
Frais d'examens médicaux	18'275.46	31'865.25
Expertises, travaux techniques et divers	66'509.45	131'379.35
Frais de gestion des dossiers	1'911'358.85 <sup>1)</sup>	2'151'886.99 <sup>1)</sup>
1) (Selon effectifs au 01.01. + nouveaux actifs) * prix par dossier + TVA (CHF 183.90 pour 2007 et 2006)	2'556'958.85	2'582'286.99
Restitution de l'année, [la gérante a procédé à une restitution de 25,25% (16,65% en 2006) des frais par dossiers]	-645'600.00	-430'400.00
2) Frais d'administration en CHF par actif / pensionné (au 01.01.2008 / 2007)	170.09	200.60
Frais d'administration en % des traitements cotisants (CHF 465'541'015 en 2007 et CHF 444'232'203 en 2006)	0.466%	0.553%

## 8. Demandes de l'autorité de surveillance

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2006 ont été adressés à l'Autorité de surveillance des fondations.

Quant à la question sur les garanties offertes par les employeurs, et en accord avec l'autorité de surveillance, il a été décidé que cette problématique fera l'objet d'une prochaine révision des Statuts.

## 9. Autres informations relatives à la situation financière

### 9.1 Découvert / explication des mesures prises (art. 44 OPP2)

Les Statuts de la CIP (art. 139 al. 3) fixent expressément le degré de couverture à un seuil inférieur à 100%. Par conséquent, l'objectif de 70% ne présente donc pas de découvert en tant que tel.

Les 70% représentent la part financée en capitalisation, les 30% celle financée en répartition, voir point 3.2.

### 9.2 Mise en gage d'actifs

Les cédulas hypothécaires grevant notre parc immobilier sont déposées au siège de l'institution. Elles sont toutes à la libre disposition de la CIP.

### 9.3 Responsabilité solidaire et cautionnements

Néant.

### 9.4 Procédures judiciaires en cours

En droit du bail, diverses procédures usuelles opposant la CIP à des locataires d'un immeuble propriété de celle-ci sont pendantes. En outre, quelques contestations ponctuelles, relatives le plus souvent au versement de prestations de retraite ou d'invalidité, opposent des affiliés à la CIP - procédures qui sont toutefois sans influence sur l'équilibre financier de cette dernière.

## 10. Événements postérieurs à la date du bilan

Néant.

## Assemblée des délégués

Ordre du jour de l'Assemblée annuelle des délégués

# Jeudi 19 juin 2008

à 15 heures

## Théâtre du Jorat à Mézières

### Ordre du jour :

1. Liste de présence.
2. Procès-verbal de la précédente Assemblée des délégués.
3. Rapport du Conseil d'administration.
4. Rapport de la Commission des comptes.
5. Discussion et approbation de la gestion et des comptes.
6. Election d'un membre du Conseil d'administration représentant les assurés (en remplacement de M. Claude Emery, boursier communal, Ecublens).
7. – Election éventuelle d'un membre suppléant représentant les assurés.  
– Election d'un membre suppléant représentant les employeurs (en remplacement de M. Philippe Gander, municipal, Lucens).
8. Nomination de la Commission des comptes.
9. Exposé sur le projet de loi concernant les institutions de droit public.
10. Propositions individuelles (seront mises en discussion les propositions qui seront adressées par écrit au Conseil quinze jours au moins avant la séance, article 121 des Statuts).

**Une collation sera servie à l'issue de l'assemblée.**

## Rapport de l'Organe de contrôle



**BDO Visura**  
Audit

1002 Lausanne, Place Pépinet 1  
Tél : 021 / 321.60.00 Fax : 021 / 321.60.10  
<http://www.bdo.ch>

Rapport de l'organe de contrôle  
au Conseil d'administration de la

### **Caisse Intercommunale de Pensions, Lausanne**

Monsieur le Président,  
Madame et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Caisse Intercommunale de Pensions pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

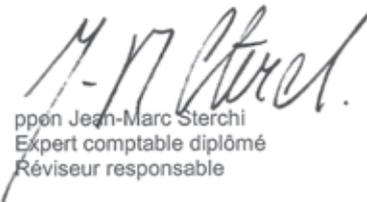
Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi fédérale suisse sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Lausanne, le 27 mars 2008

**BDO Visura**

  
René-Marc Blaser  
Expert comptable diplômé

  
ppon Jean-Marc Sterchi  
Expert comptable diplômé  
Réviseur responsable

### **Annexes**

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et pertes, annexe)

Membre de la Chambre  fiduciaire

## Rapport de la Commission des comptes

La Commission des comptes de l'exercice 2007 est composée des délégués des communes d'Ormont-Dessous, d'Ormont-Dessus, de Payerne et de l'Organisme médico-social vaudois, Lausanne.

Elle s'est réunie le 14 avril 2008 aux Retraites Populaires à Lausanne.

Après avoir pris connaissance du rapport de la Fiduciaire BDO Visura, et des commentaires qu'il contient, la Commission a examiné les éléments du bilan et du compte d'exploitation. Les explications qui lui ont été données lui ont permis de se forger une opinion favorable sur les documents présentés.

La Commission a également examiné le mode de présentation des comptes annuels découlant des dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26. Elle a obtenu tous les renseignements qui étaient susceptibles de l'intéresser. Elle remercie M. Roger Bornand, directeur, M. Maurice Bachofen et M. Johnny Perera, sous-directeurs.

En conclusion de son rapport, la Commission propose à l'Assemblée des délégués:

- a) d'approuver les comptes de l'exercice 2007 tels qu'ils sont présentés;
- b) d'en donner décharge avec remerciements au Conseil d'administration;
- c) de la libérer de son mandat.

Lausanne, le 14 avril 2008

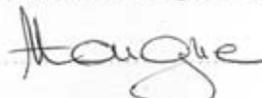
Le délégué de la Commune d'Ormont-Dessous

**M. Bertrand Bigler**



Le délégué de la Commune d'Ormont-Dessus

**Mme Nicole Tougne-Genillard**



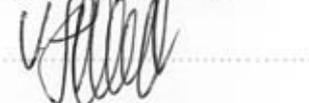
Le délégué de la Commune de Payerne

**M. Bernard Moreillon**



Le délégué de l'Organisme médico-social vaudois,  
Lausanne

**M. Yves Schorderet**



# Inventaires

## Liste des immeubles par district

### Aigle

#### Aigle

- Evian 27
- Evian 29

#### Villeneuve

- Remparts 14

### Broye - Vully

#### Moudon

- Cerjat 9
- Cerjat 11
- Montillier 8

#### Payerne

- Bellevue-Riollaz 1
- Grandes Rayes 43
- Mont-Tendre 26-32
- Stade 11
- Stade 33-35-37
- Yverdon 59-59bis

### Gros-de-Vaud

#### Echallens

- Praz-Palud 2 A-B-C

### Jura - Nord vaudois

#### Chavornay

- Cité 11
- Jura 26 A-B / 28

#### Le Sentier

- Amoureux 32

#### Orbe

- Covets 15
- Poste 3
- Suchet 4 A-B

#### Vallorbe

- Lausanne 53
- Ruchonnet 23-25-27
- Tercasset 26-28

#### Yverdon-les-Bains

- Cheminet 41
- Général-Guisan 5-7
- Haldimand 19A
- J.-A. Venel 1
- J.-A. Venel 3
- Levant 10
- Neuchâtel 37
- Neuchâtel 39
- Orbe 63
- Prairie 3bis
- Uttins 10

#### Yvonand

- Tannerie 1

### Lausanne

#### Epalinges

- Croix-Blanche 7-9, 19-21 et 47-49
- Croix-Blanche 11-13-15 et 51-53

#### Lausanne

- Alpes 2
- Alpes 2bis
- Bois-de-la-Fontaine 9
- Cour 7-9
- Montoie 39-41
- Vermont 4

#### Romanel/Lausanne

- Covatannaz 6
- Orio 6/Cousson 3

### Lavaux-Oron

#### Cully

- Colombaires 61
- Grandvaux 28

#### Oron-la-Ville

- Lausanne 13

#### Pully

- Pallin 35-35 A

### Morges

#### Cossonay

- Laurelles 1-3-5
- Prés-du-Dimanche 16

#### Denges

- Plaine 8

#### Morges

- Delay 7
- Delay 11
- Pont-Neuf 1

#### Tolochenaz

- Saux 2 A-B-C

### Nyon

#### Gland

- Aubépines 14-16-18

#### Mont-sur-Rolle

- Fauvette 1

### Nyon

- Eysins 34
- Eysins 36
- Eysins 38
- Eysins 40
- Tattes-d'Oie 93-95

#### Rolle

- Général-Guisan 22-24
- Général-Guisan 86

### Ouest Lausannois

#### Bussigny

- Gare 4-6
- Industrie 2-4
- Industrie 8-10

#### Ecublens

- Croset 16 A-B
- Forêt 2 et 6

#### Prilly

- Chasseur 40
- Chasseur 42
- Métiers 1

#### Renens

- Baumettes 72-84
- Lac 18
- Lac 20-22
- Sentier de la Gare 6-8
- Sentier de la Gare 10

### Riviera-Pays-d'Enhaut

#### Montreux (Chernex)

- Chaulin 14-16-18
- Chaulin 20

#### Montreux (Clarens)

- Baugy 10-12-14
- Brayères 7-9
- Collège 22

#### La Tour-de-Peilz

- Bel-Air 101-103
- Chailly 22

#### St-Légier

- Malavernaz 7

#### Vevey

- Nord 2/Reller 2-4
- Rousseau 5
- Vert 43-45

## Liste des employeurs - communes, services et institutions

affiliés au sens de l'art. 4 des Statuts avec l'effectif des assurés et des pensionnés au 1<sup>er</sup> janvier 2008

N = Nouvel employeur en 2007

\* = Employeur versant des allocations de renchérissement directement aux pensionnés

\*\* = Employeur versant des allocations de renchérissement aux pensionnés par l'intermédiaire de la CIP

N° de l'employeur			Effectif des	
			assurés	pensionnés
284	2005	<b>A</b> clens	2	
48	1963	AFIRO, Lausanne	41	7
501	1925	Aigle	71	73
74	1970	Allaman	2	2
3	1957	Apples	7	3
52	1976	Arnex-sur-Orbe	2	
183	1987	Arrondissement scolaire d'Echallens		1
216	1992	Arsco S.A., Coppet	4	
286	2005	Asiege - Granges-Marnand		
209	1991	Assens	2	1
248	1999	Association à buts multiples des communes de la région de Grandson	2	
236	1994	Association broyeurde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile, Payerne	137	12
251	1999	Association de communes de la région de Cossonay-Orbe-La Vallée pour la régionalisation de l'action sociale	45	
34	1969	Association d'entraide familiale Blonay-St-Légier		
243	1998	Association de l'établissement secondaire d'Avenches AESA	2	1
246	1998	Association d'exploitation forestière intercommunale Lucens, Granges-Marnand	4	
208	1991	Association de parents pour la petite enfance « Garderie Domino », Ecublens	9	
116	1968	Association des propriétaires forestiers du triage de Molondin	4	1
212	1991	Association des propriétaires forestiers du triage du Sauteruz	2	2
102	1974	Association intercommunale AIC, Chavannes-Renens	9	15
152	1979	Association intercommunale des eaux usées de la Côte APEC, Gland	3	1
255	1999	Association intercommunale du bâtiment scolaire de Poliez-Pittet	1	
202	1991	Association intercommunale du groupement et de l'arrondissement scolaires de Grandson		
163	1982	Association intercommunale du triage du Suchet	2	
38	1977	Association intercommunale Lucens-Moudon	3	3
121	1971	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Cossonay-Penthalaz-Penthaz	1	1
124	1972	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ERM	9	6
176	1986	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de Rolle et environs	2	
85	1972	Association intercommunale pour l'incinération des produits carnés, Payerne		
156	1981	Association intercommunale pour l'instruction publique et primaire, Coppet	15	3
147	1978	Association intercommunale pour l'établissement scolaire de Mézières	4	1
219	1992	Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile	437	152
256	2000	Association « Les Pinceaux Magiques », Lausanne		
224	1992	Association « Point Rencontre », Morges		
238	1994	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois, Renens	160	35
232	1994	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile Couronne lausannoise	317	41
272	2002	Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux, Pully	24	4
229	1993	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts d'Aigle et du Pays d'Enhaut	180	18
225	1993	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Cossonay, Orbe, Grandson, Vallée de Joux et Yverdon	441	54
233	1994	Association pour la santé, la prévention, le maintien à domicile et l'aide à la famille des districts de Vevey et de Lavaux, Vevey	287	65
268	2002	Association régionale d'action sociale Broye-Vully, Payerne	37	5
260	2000	Association RAS Yverdon - Grandson	44	
240	1997	Association régionale pour l'action sociale dans l'ouest lausannois, ARASOL	39	1
257	1999	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne, ARASMA	36	3
287	2005	Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »	43	1
226	1991	Association régionale pour le développement du district d'Aigle	3	
N299	2008	Association sécurité Riviera, Vevey	162	
			2'595	512

## Inventaires

N° de l'employeur			Effectif des	
			assurés	pensionnés
			2'595	512
280	2004	Association suisse du Multimédia - Swissmedia, Vevey	1	
264	2001	Association vaudoise du diabète, Le Mont-sur-Lausanne	4	1
266	2001	Association «réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise», Lausanne	31	
270	2002	Association réseau de soins de l'ouest lémanique, Nyon	1	
5	1924	Aubonne	34	24
104	1931	Avenches	17	11
115	1968	Ballaigues	8	3
6	1945	Baulmes	7	3
154	1980	Bavois	5	1
7	1951	Begnins	8	4
8	1963	Belmont-sur-Lausanne	22	12
9	1961	Berolle		1
510	1945	Blonay	48	25
205	1991	Boussens	4	
259	2000	Bournens	4	
11	1962	Bretigny-sur-Morrens	3	1
98	1970	Buchillon	4	2
288	2006	Bullet	6	
120	1971	Bursinel	3	
96	1966	Bursins	3	1
513	1951	Bussigny-près-Lausanne	92	41
206	1989	Carrouge	5	2
249	1999	Centre social régional de Prilly-Echallens	30	3
148	1978	Centrale des forêts du Cercle de Cully	4	2
254	1999	Centre d'éducation permanente pour la fonction publique	10	
247	1999	Centre de loisirs pour aînés «L'Escale»	3	1
198	1990	Centre de rencontre et d'animation, Renens	6	1
168	1983	Centre thermal, Yverdon-les-Bains	9	6
127	1973	Chapelle-sur-Moudon		2
107	1967	Chardonne	14	7
81	1964	Château-d'Oex	27	24
141	1976	Chavannes-de-Bogis	4	4
188	1988	Chavannes-des-Bois	2	1
12	1971	Chavannes-sur-Moudon		1
514	1928	Chavannes-près-Renens	51	29
15	1958	Chavornay	16	9
516	1963	Cheseaux-sur-Lausanne	25	20
517	1951	Chexbres	11	13
130	1973	Colonie de vacances, Lutry		
14	1975	Combremont-le-Petit	2	
87	1964	Commugny	8	6
222	1992	Communauté de la région lausannoise «COREL», Lausanne	5	
187	1988	Coopération-Service, entraide familiale vaudoise, Lausanne	2	1
103	1966	Coppet	33	7
73	1970	Corcelles-le-Jorat	6	
112	1968	Corcelles-près-Payerne	7	8
518	1934	Corseaux	11	10**
551	1969	Corsier	22	16
19	1935	Cossonay-Ville	23	16
106	1974	Crans-près-Céligny	7	2
520	1945	Crissier	53	46
95	1966	Cugy	13	10
521	1944	Cully	19	7
22	1959	Daillens	3	2
201	1989	Denens	3	
62	1980	Duillier	4	1
190	1988	Dully	4	
23	1949	Echallens	50	26
111	1967	Echandens	10	5
157	1982	Echichens	5	1
64	1964	Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne	130	49
162	1982	Ecole des soins infirmiers, Morges	2	2
174	1985	Ecole professionnelle de Montreux		
24	1932	Ecublens	91	42
283	2005	Entraide familiale vaudoise, Lausanne	2	
25	1957	Epalinges	54	36
26	1938	Epesses	2	1
262	2000	EPS Echallens - Poliez-Pittet		
94	1966	Essertines-sur-Rolle	4	1
			3'692	1'062

N° de l'employeur	Effectif des	
	assurés	pensionnés
	3'692	1'062
161 1982		5
171 1984	3	
274 2002	1	
180 1987		1
261 2000		
269 2001		
278 2003		
189 1988		1
221 1992	1	
177 1986	1	1
267 2000		
97 1966	9	11
167 1983	4	
134 1974	7	2
110 1967		
291 2006	2	
63 1970	2	2
289 2006	2	
215 1992	10	3
234 1994	329	55
223 1992	2	
218 1992	19	2
194 1989	71	2
276 2002	12	
169 1986		3
235 1994		
184 1987	43	2
N296 2007	2	
258 2000	7	1
173 1985	81	13
237 1994	36	1
136 1985	40	6
46 1978	11	7
27 1951	14	5
28 1963	7	4
59 1963	1	1
60 1965		1
133 1974	5	2
159 1982	11	5
137 1974	7	2
585 1964	87	18
165 1982	2	1
529 1924	23	15
30 1952	11	7
80 1965	5	8
290 2006	1	
186 1988		
277 2003	17	
31 1960		
61 1971	1	1
135 1974	2	2
77 1970	25	36
88 1964		1
79 1964	1	16
20 1969	11	37
89 1964	8	8
92 1956	9	16
32 1947	6	20
93 1974	75	62 **
33 1962	6	3
123 1972	2	1
292 2006	1	
4 1938	13	16
65 1970	12	7
71 1970		1
534 1924	85	92 **
35 1951	4	3
	4'839	1'571

## Inventaires

N° de l'employeur			Effectif des	
			assurés	pensionnés
			4'839	1'571
536	1946	Le Chenit	42	36
37	1945	Le Lieu	7	2
538	1961	Le Mont-sur-Lausanne	41	37
211	1991	Les Cullayes	4	2
39	1932	Leysin	32	24
29	1974	Ligues de la santé, Lausanne	74	18
192	1989	Ligue vaudoise contre le cancer, Lausanne	20	13
40	1963	L'Isle	7	5
41	1947	Lonay	11	5
158	1982	Longirod	1	
42	1938	Lucens	20	20
182	1987	Lussy-sur-Morges	3	1
543	1930	Lutry	88	49 *
86	1964	Maison de repos, Corcelles-près-Concise		1
72	1970	Maison de retraite de Coppet		
200	1990	Method	1	
125	1973	Mex	3	
44	1955	Mézières	6	2
139	1975	Mies	8	3
N293	2007	Moiry	4	
145	1977	Molondin	1	
196	1989	Monnaz	1	1
118	1971	Mont-la-Ville		1
214	1992	Montcherand	1	
45	1960	Montpreveyres	4	1
546	1924	Montreux	303	230 **
47	1956	Montricher		2
83	1964	Mont-sur-Rolle	8	6
548	1924	Morges	255	146 *
109	1967	Morrens	5	3
49	1938	Moudon	29	28 **
82	1964	Nyon	297	207 **
175	1986	Office central vaudois de la culture maraîchère, Morges	4	
239	1996	Office intercommunal de la protection civile «Terre Sainte», Coppet		
140	1976	Office du tourisme du canton de Vaud, Lausanne	22	7
179	1986	Office du tourisme, Payerne		1
252	1999	Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs	2	
51	1940	Ollon	78	45
552	1924	Orbe	52	46
242	1998	Organe régional de protection civile Riviera, Montreux	6	2
263	2001	Organisation Régionale de la protection civile de Lausanne-Ouest	7	2
50	1962	Organisation romande pour l'intégration professionnelle des personnes handicapées (ORIPH)	138	36
91	1965	Organisme médico-social vaudois, Lausanne	13	8
241	1998	Organisme régional de la protection civile du Gros-de-Vaud, Echallens	1	
550	1969	Ormont-Dessous	11	9
90	1965	Ormont-Dessus	14	12
113	1968	Oron-la-Ville	9	5
253	1999	ORPC du district de Nyon	4	2
131	1973	Païlly	4	1
150	1979	Palézieux	8	2
100	1966	Paudex	8	3
553	1924	Payerne	71	74 *
122	1971	Peney-le-Jorat	2	1
54	1949	Penthalaz	17	6
55	1963	Penthaz	6	3
N295	2007	Peyres-Possens	1	
217	1992	Poliez-le-Grand	3	2
220	1992	Poliez-Pittet	4	1
164	1982	Pompaples	4	1
199	1990	Prangins	20	6
598	1966	Préverenges	26	9
56	1927	Prilly	104	89 **
10	1969	Pro Senectute Vaud, Lausanne	60	58
273	2002	Protection civile région Morges	4	2
57	1941	Puidoux	16	7
558	1924	Pully	235	188 **
245	1998	Régionalisation protection civile Aubonne-Rolle	2	
559	1924	Renens	202	107 **
36	1984	Rennaz	3	3
			7'276	3'152

N° de l'employeur			Effectif des	
			assurés	pensionnés
			7'276	3'152
16	1977	Résidence Grande-Fontaine, Bex	4	7
560	1945	Rivaz	1	2
99	1966	Roche	7	5
561	1924	Rolle	44	43
593	1966	Romanel-sur-Lausanne	18	10
244	1998	Saint-Barthélémy	2	
117	1969	Saint-Cergue	9	6
563	1942	Sainte-Croix	48	62
502	1966	Saint-Légier - La Chiésaz	31	18
565	1938	Saint-Prex	36	22
66	1957	Saint-Saphorin/Lavaux	3	1
67	1963	Saint-Sulpice	16	12
282	2005	Savigny	27	1
68	1924	Service intercommunal de gestion, Vevey	88	73 **
142	1976	Services industriels de Terre Sainte et environs, Founex	5	1
84	1964	Service intercommunal de l'électricité S.A., Renens	47	24 **
275	2002	Service intercommunal d'épuration des eaux, Mézières et environs	1	
119	1971	Service intercommunal d'épuration des eaux usées de Lavaux «SIEL», Cully	3	1
210	1991	Service psychopédagogique de l'arrondissement scolaire de Gland	1	
149	1979	Servion	6	4
146	1977	Société coopérative d'habitation de Renens et agglomération	5	1
13	1974	Société coopérative piscine et camping, Payerne	1	1
17	1969	Société coopérative de la piscine de Renens	10	1
69	1950	Société électrique de la Vallée de Joux S.A., L'Orient	44	26
195	1989	Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés, Lausanne	2	2
2	1978	Sottens		
21	1978	Sullens	4	1
53	1974	Thierrens	4	2
132	1973	Tolochenaz	4	1
213	1991	Treycovagnes	3	
285	2005	Triage des Auges	1	
227	1993	Triage des Grands Bois, Oulens	1	
230	1993	Triage forestier de Bullet	1	
166	1982	Triage forestier de la Venoge	2	
N297	2007	Triage forestier du Jorat		
128	1973	Triage forestier du Nozon, Arnex-sur-Orbe	1	1
279	2003	Triage forestier intercommunal d'Aubonne au Marchairuz	1	
N298	2007	Triage forestier intercommunal de la Menthue		
204	1991	Triage forestier intercommunal de Le Vaud	1	
265	2001	Triage forestier intercommunal du Mollendruz	1	
281	2004	Triage forestier intercommunal Mèbre-Talent	1	
185	1987	Triage forestier L'Isle, Cuarnens et de La Coudre	1	
181	1987	Triage forestier Sépey-Martine-Mauremont	1	
160	1982	Triage intercommunal de la rive gauche, Lucens	1	
250	1999	TVT Services SA, Renens	8	
203	1991	Union des communes vaudoises, Pully	5	2
571	1924	Valloirbe	36	30 *
43	1969	Valorsa S.A., Renens	12	14
N294	2007	Vaux-sur-Morges	1	
572	1924	Vevey	306	230 **
573	1927	Veytaux	10	6
193	1989	Villars-Tiercelin	4	
574	1954	Villeneuve	40	34
170	1984	Villette	5	3
105	1967	Vufflens-la-Ville	6	2
75	1958	Vulliens	2	2
76	1956	Yens	16	12
577	1924	Yverdon-les-Bains	357	272
578	1952	Yvonand	14	13
126	1973	Yvorne	8	2
900	2005	EtaCom (personnel de l'Etat de Vaud)	25	11
0		Membres libres (art. 148 des Statuts)		20
		Employeurs sortis (art. 11, 12 et 13a des Statuts)		10
<b>Totaux</b>			<b>8'618</b>	<b>4'143</b>
<b>311 communes, services et institutions d'utilité publique</b>				

## Appendices

### Prestations mensuelles en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (plan ordinaire)

a) Pensions mensuelles	Nbre pens.	Base en CHF	Alloc. rech. en CHF	Alloc. excep. en CHF	Total en CHF
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	4'009	7'045'036.90	699'632.20	19'053.65	7'763'722.75
Augmentation/ Diminution	<u>117</u>	<u>324'700.15</u>	<u>- 29'989.65</u>	<u>- 2'635.95</u>	<u>292'074.55</u>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>4'126</b>	<b>7'369'737.05</b>	<b>669'642.55</b>	<b>16'417.70</b>	<b>8'055'797.30</b>

Se décomposant comme il suit :

#### 01.01.08 01.01.07

2'246	2'138	retraites	5'231'730.20	392'330.50	3'531.95	5'627'592.65
55	56	invalidités temporaires	59'268.95	215.40	0.00	59'484.35
703	681	invalidités définitives	1'065'948.85	76'059.30	1'544.60	1'143'552.75
798	788	conjoint(s) survivant(s)	887'331.60	195'827.80	11'341.15	1'094'500.55
<u>324</u>	<u>346</u>	enfants	<u>125'457.45</u>	<u>5'209.55</u>	<u>0.00</u>	<u>130'667.00</u>
<b>4'126</b>	<b>4'009</b>	<b>pensions</b>	<b>7'369'737.05</b>	<b>669'642.55</b>	<b>16'417.70</b>	<b>8'055'797.30</b>

#### b) Fonds de solidarité

<b>24</b>	<b>23</b>	<b>prestations</b>				<b>10'587.90</b>
-----------	-----------	--------------------	--	--	--	------------------

#### c) Suppléments temporaires

<b>362</b>	<b>349</b>	<b>retraites</b>				<b>384'450.20</b>
<b>45</b>	<b>41</b>	<b>invalidités temporaires</b>				<b>24'330.75</b>
<u><b>132</b></u>	<u><b>138</b></u>	<b>invalidités définitives</b>				<u><b>66'126.90</b></u>
<b>539</b>	<b>528</b>	<b>suppléments</b>				<b>474'907.85</b>

#### d) Avances AVS

<b>139</b>	<b>134</b>	<b>en cours de paiement</b>				<b>79'638.20</b>
<b>195</b>	<b>196</b>	<b>en cours de remboursement</b>				<b>71'637.50</b>

#### Valeur en capital des pensions courantes

L'ensemble des prestations courantes (pensions mensuelles et avances AVS) au 1<sup>er</sup> janvier 2008, ainsi que celles qui en découleront, évalué selon les tables actuarielles éditées en 2000 par la Caisse fédérale d'assurance, représente un capital s'élevant à :

	Pensions en millions de CHF	Suppléments temporaires en millions de CHF
- au taux de 0,0%	1'804.25	24.31
- au taux de 3,5%	1'226.63	20.68
- au taux de 4,0%	1'170.10	20.27

**e) Pensions mensuelles découlant de la LPP**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire en cours ont été adaptées à l'évolution des prix. Le taux fixé par le Conseil fédéral étaient de 3% pour les rentes qui ont pris naissance en 2004.

	<b>Nbre pens.</b>	<b>Base en CHF</b>	<b>Alloc. rech. en CHF</b>	<b>Total en CHF</b>
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	3'084	1'302'795.55	24'729.75	1'327'528.30
Augmentation	130	111'388.40	-141.90	111'246.50
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>3'214</b>	<b>1'414'189.95</b>	<b>24'587.85</b>	<b>1'438'774.80</b>

Se décomposant comme il suit :

<b>01.01.08</b>	<b>01.01.07</b>				
<b>2'183</b>	2'047	retraites	1'054'576.35	0.00	1'054'576.35
<b>368</b>	376	invalidités	199'166.35	13'944.55	213'110.90
<b>513</b>	495	conjoints survivants	138'373.00	9'427.30	147'800.30
<b>150</b>	166	enfants	22'071.25	1'216.00	23'287.25
<b>3'214</b>	3'084	pensions	<b>1'414'186.95</b>	<b>24'587.85</b>	<b>1'438'774.80</b>

**Valeur en capital des pensions découlant de la LPP (allocations comprises)**

La valeur en capital de ces pensions s'élèvent à :

	<b>en millions de CHF</b>
– au taux de 0,0%	302.67
– au taux de 3,5%	212.21
– au taux de 4,0%	203.08

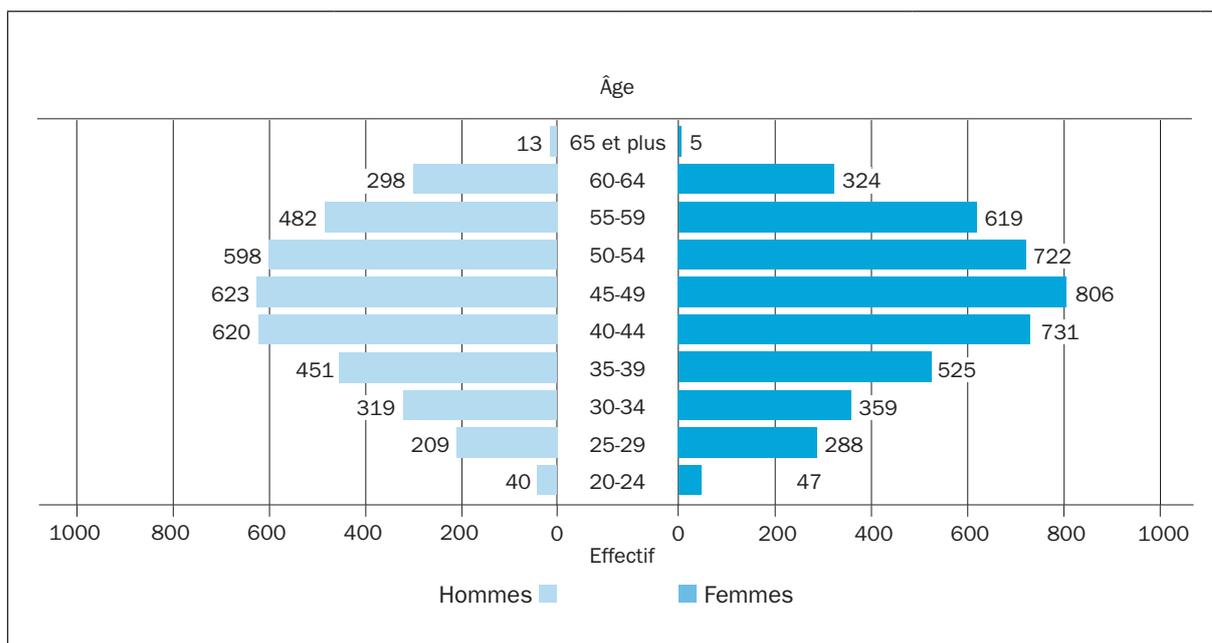
En 2007, nous avons dû verser un complément de rente annuel de **CHF 316.80**, conformément aux dispositions de la LPP.

## Âge des assurés du plan de base à l'entrée dans la CIP (rachat compris)

Entrée dans la CIP à l'âge de	Effectif des hommes	Effectif des femmes	Effectif total
20 ans	97	86	183
21	163	72	235
22	163	146	309
23	167	143	310
24	191	170	361
25	214	216	430
26	228	179	407
27	216	154	370
28	164	124	288
29	190	128	318
30	182	130	312
31	162	124	286
32	151	136	287
33	146	141	287
34	147	124	271
35	123	149	272
36	118	147	265
37	108	155	263
38	95	150	245
39	82	168	250
40	82	164	246
41	67	159	226
42	55	125	180
43	53	128	181
44	45	124	169
45	37	111	148
46	26	113	139
47	27	111	138
48	27	86	113
49	25	79	104
50	14	81	95
51	18	59	77
52	10	62	72
53	8	49	57
54	6	33	39
55	7	30	37
56	6	20	26
57	8	19	27
58	4	10	14
59	5	9	14
60	4	5	9
61	4	1	5
62	3	5	8
63	3	1	4
64	2	-	2
<b>Total</b>	<b>3'653</b>	<b>4'426</b>	<b>8'079</b>
<b>Âge moyen à l'entrée*</b>	<b>31.02</b>	<b>35.07</b>	<b>33.07</b>
<i>En 2006</i>	<i>31.04</i>	<i>35.11</i>	<i>33.10</i>

\* Les âges mentionnés sont indiqués en années et mois, par exemple 31.04 se lit 31 ans et 4 mois.

## Âge des assurés du plan de base au 1<sup>er</sup> janvier 2008



Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
20-24 ans	40	47	87
25-29 ans	209	288	497
30-34 ans	319	359	678
35-39 ans	451	525	976
40-44 ans	620	731	1'351
45-49 ans	623	806	1'429
50-54 ans	598	722	1'320
55-59 ans	482	619	1'101
60-64 ans	298	324	622
65 ans et plus	13	5	18
<b>Total</b>	<b>3'653</b>	<b>4'426</b>	<b>8'079</b>
<b>Âge moyen*</b>	<b>45.07</b>	<b>45.06</b>	<b>45.06</b>
01. 01. 2007	45.07	45.07	45.07

\* Les âges mentionnés sont indiqués en années et mois, par exemple 31.04 se lit 31 ans et 4 mois.

## Âge de la retraite

### a) Âge prévisible de la retraite

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'âge minimum prévisible de la retraite des 8'079 assurés du plan de base est le suivant :

Âge minimum de la retraite	Hommes	Femmes	Effectif total
55 ans	1	-	1
56 ans	-	-	-
57 ans	25	6	31
58 ans	394	297	691
59 ans	166	142	308
60 ans	192	171	363
61 ans	215	214	429
62 ans et plus	<u>2'660</u>	<u>3'596</u>	<u>6'256</u>
<b>Total</b>	<b>3'653</b>	<b>4'426</b>	<b>8'079</b>
<b>Âge moyen de la retraite*</b>	<b>61.03</b>	<b>61.06</b>	<b>61.05</b>
<i>01.01.2007</i>	<i>61.01</i>	<i>61.05</i>	<i>61.03</i>

### b) Âge effectif de la retraite

Durant l'année 2007, 188 assurés ont pris leur retraite aux âges suivants :

Âge effectif de la retraite	Hommes	Femmes	Effectif total
56 ans	2	-	2
57 ans	9	2	11
58 ans	8	3	11
59 ans	6	8	14
60 ans	9	7	16
61 ans	5	3	8
62 ans	14	15	29
63 ans	7	9	16
64 ans	5	41	46
65 ans	<u>34</u>	<u>1</u>	<u>35</u>
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>89</b>	<b>188</b>
<b>Âge moyen de la retraite*</b>	<b>61.11</b>	<b>62.04</b>	<b>62.01</b>
<i>En 2006</i>			
<i>183 retraites</i>	<i>61.09</i>	<i>62.01</i>	<i>61.11</i>

\* Les âges mentionnés sont indiqués en années et mois, par exemple 31.04 se lit 31 ans et 4 mois.

⋮

**Une plate-forme de compétences unique pour les institutions  
d'assurance vie et de prévoyance publiques ou privées**



⋮  
**Signe d'excellence**



Vous êtes une caisse de pensions publique ou privée, une institution publique ou privée dans le domaine de l'assurance vie et de la prévoyance: Les Retraites Populaires - Services aux Institutionnels vous proposent, sur mesure, l'ensemble des services nécessaires à la réalisation de vos objectifs.

En fonction de ses besoins spécifiques, votre institution disposera de la structure de services optimale à l'issue d'une étude personnalisée et approfondie.

  
**Les Retraites Populaires**

Services aux Institutionnels

# Pour la prévoyance professionnelle de votre personnel

## Plus de 80 ans d'expérience!

Fonctionnant en primauté de prestations, nous offrons à nos assuré-e-s un plan de prévoyance attractif et moderne avec retraite à la carte.

Notre objectif de rente est fixé à 60% du salaire assuré moyen acquis sur les trois dernières années pour une durée d'assurance de 36 ans.

De plus, l'âge de retraite minimum est fixé à 58 ans et les rentes sont indexées sur le coût de la vie en fonction des moyens de la Caisse.



**CAISSE  
INTERCOMMUNALE  
DE PENSIONS**

## Réception

Rue Caroline 11

## Contact

Case postale 288

1001 Lausanne

Tél. : 021 348 24 51

Fax: 021 348 24 99

info@cipvd.ch / www.cipvd.ch

## Caisse destinée aux:

Communes vaudoises  
Associations de communes  
Services intercommunaux  
Institutions d'utilité publique



Géré par  
**Les Retraites Populaires**  
Services aux Institutionnels